



BOIS D'ŒUVRE
LES MENACES CANADIENNES
N'ONT PAS ÉBRANLÉ RICE A 12

VERS LE GALA DE L'ADISQ
YANN PERREAU: SUR LE CHEMIN
LE MOINS FRÉQUENTÉ B 1



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE MERCREDI 26 OCTOBRE 2005

Boucher sème ses adversaires

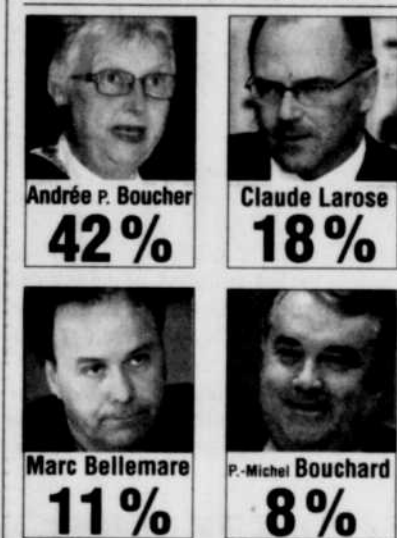
- Nouveau sommet pour l'ex-mairesse, selon CROP
- Bellemare passe troisième derrière Larose

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

■ Rien ne semble pouvoir arrêter Andrée Boucher : la candidate indépendante à la mairie de Québec creuse l'écart et atteint un nouveau sommet à 42 % des intentions de vote. Marc Bellemare subit toute une dégelée et tombe pour la première fois en troisième place.

SONDAGE CROP — LE SOLEIL — 106,3

Élections à Québec



Autres.....2%
Indécis/refus.....19%
Avant répartition des indécis

Ce deuxième sondage CROP-LE SOLEIL-Première Chaîne de Radio-Canada 106,3 FM de la campagne électorale confirme la forte avance d'Andrée Boucher.

De 39 % des intentions de vote (avant répartition des indécis) qu'elle avait le 29 septembre, la candidate indépendante grimpe aujourd'hui à 42 %.

Notre sondage, réalisé auprès de 400 personnes entre le 18 et le 23 octobre — soit avant et après le débat télévisé du 20 octobre —, montre qu'Andrée Boucher réussit outrageusement en banlieue (47 % des intentions de vote) et tout aussi bien dans le centre de Québec (34 %).

« Le fait qu'elle soit première partout montre sa force », observe le sondeur Claude Gauthier de CROP.

Le grand perdant de ce sondage est le chef de Vision Québec, Marc Bellemare, qui perd neuf points en un mois, pour tomber à 11 % des intentions de vote. « De

20 à 11 points, c'est une grosse débarque », commente Claude Gauthier, vice-président chez CROP.

Les plus jeunes électeurs en particulier désertent le camp de Marc Bellemare ; leur appui a chuté de 36 % à 17 % entre les deux sondages. Mais comme ce sont ceux qui fréquentent le moins les bureaux de vote, les dégâts pourraient être limités.

Pour la première fois, le candidat du Renouveau municipal de Québec, Claude Larose, est deuxième, mais loin derrière, à 18 %. Le successeur de Jean-Paul L'Allier a gagné deux points en un mois.

Voir **BOUCHER** en A 2 >

Plus d'information A 2 et A 3

Pour le vice-président de CROP, Claude Gauthier, le ciment commence à prendre; un revirement serait très difficile, juge le sondeur

Le vrai coût de l'eau potable: 1670\$ par famille annuellement

C'est presque six fois plus que ce que les Québécois paient actuellement, concluent des chercheurs de l'INRS

ALAIN BOUCHARD
ABouchard@lesoleil.com

L'eau potable qui sort des robinets du Québec coûte 2,85 \$ le mètre cube, calcule l'Institut national de la recherche scientifique (INRS). Ce qui est cinq fois plus que les 54 c. conclus dans une étude commandée par la Ville de Montréal en 2002, et qui sert depuis lors de mesure dans le débat sur la tarification de l'eau potable au Québec.

C'est pour mettre fin à ce leurre que les chercheurs Sophie Duchesne et Jean-Pierre Villeneuve, directeur du Centre eau, terre et environnement (CETE) à l'INRS, disent avoir mené

cette étude, une première au Québec et probablement au Canada, estiment-ils. « Nous n'exécutons le mandat de personne, affirme M^{me} Duchesne au SOLEIL. Nous avons agi par pure curiosité scientifique. »

À 2,85 \$ le m³, c'est-à-dire une quantité de 1000 litres, l'eau potable du Québec coûte presque aussi cher que celle de la France, qui est à 3 \$ avant taxes, indiquent les deux chercheurs.

À la différence cependant que les Français en paient mensuellement le plein prix, tandis que les Québécois ne

paient que 49 c. le m³ dans leur compte de taxes municipales. Et ce qui contribue du reste à créer cette idée de gratuité tellement répandue.

À 2,85 \$ le m³, l'eau coûte presque aussi cher qu'en France

Dans l'étude menée pour Montréal, la firme PricewaterhouseCoopers a tenu compte seulement des coûts d'exploitation des services d'aqueduc et d'égout, notent les deux spécialistes de l'INRS. Alors qu'il aurait fallu inclure aussi les coûts de construction et d'entretien des infrastructures d'eau municipales, disent-ils, ainsi que le fait la France.

Duchesne et Villeneuve ont mené leur étude à partir de la nouvelle grande ville de Québec, telle que constituée en janvier 2002 ; ce qui, à leur avis, permet de donner une idée très juste de l'ensemble du Québec. Les 2,85 \$ que coûte le m³ d'eau potable sont ainsi détaillés : 70 c. en frais d'exploitation, 1,67 \$ pour les conduites d'aqueduc et d'égout, et 48 c. pour la production de l'eau et le traitement des eaux usées.

SUPERCONSUMMATEURS

Les chercheurs estiment d'autant plus important de connaître le coût réel de l'eau potable que les Canadiens en sont parmi les plus grands consommateurs au monde. Leur usage résidentiel et commercial se chiffre à 444 litres par personne par jour, ce qui est deux fois plus que les Français,

qui en consomment 210 litres par personne par jour.

Si les Québécois devaient payer directement leur eau potable, calculent Villeneuve et Duchesne, la facture annuelle s'élèverait à 1670 \$ pour une famille de quatre personnes, alors qu'elle est actuellement à 287 \$.

L'INDUSTRIE ASSOIFFÉE

Le duo estime que l'énorme consommation commerciale et industrielle d'eau potable pourrait justifier de s'interroger sur la possibilité d'y soutirer des revenus accrus en la matière.

La moitié de toute l'eau potable du Québec est avalée par le secteur commercial et industriel, tandis que cette proportion grimpe à 64 % pour Montréal. Ces consommateurs paient 62 c. de m³.

Vers les élections municipales

- Un économiste juge le programme de Bellemare plus concret A 7
- Portrait de district: Les Faubourgs A 7
- L'ACQ dévoile ses promesses pour l'arrondissement Beauport A 8
- Garon s'attaque à la compétence de Roy-Marinelli A 8



LA QUESTION DU JOUR

QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Le projet de loi sur les garderies répond-il à vos besoins ?

ÉCRIVEZ-NOUS À opinion@lesoleil.com. Pour que votre commentaire soit publié, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

PROJET DE LOI SUR LES GARDERIES

Ce que parent veut...

MYLÈNE MOISAN
MMoisan@lesoleil.com

■ Le parent veut, le parent aura. Voilà qui est au cœur du projet de loi sur les services de garde, qui retire la gestion des garderies familiales aux centres de la petite enfance et qui met l'accent sur les services atypiques. Reste à savoir qui fera l'arbitrage entre les garderies privées, le milieu familial et les CPE.

La ministre de la Famille, Carole Théberge, a déposé hier sa très attendue refonte de la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance (1997), qu'elle rebaptise Loi sur les services éducatifs à l'enfance. Si son projet de loi est adopté tel quel, les parents auront le droit d'exiger des services adaptés à leurs besoins, qu'il s'agisse de demi-journées, de garde de soir ou de fin de semaine.

La ministre Théberge a donc consacré un virage vers les services atypiques, plutôt rares dans l'actuel réseau. Dès que la loi entrera en vigueur, les CPE, les garderies privées et familiales auront droit à des incitatifs financiers s'ils répondent à la demande. S'ils ne sont pas assez performants, leurs subventions seront réduites.

Voir **PARENT** en A 4 >



La ministre Carole Théberge introduit plus de flexibilité dans le réseau mais laisse des questions en suspens.

SOMMAIRE

Agenda	B 8	Horoscope	B 9
Bandes dessinées	B 9	Loteries	A 2
Bourses	C 8	Météo	S 16
Bridge	S 14	Mot mystère	B 9
Chroniqueurs		Mots croisés	B 9
Alain Dubuc	A 16	Petites annonces	S 11
Jean-Simon Gagné	A 5	Décès	C 10
Décès	C 10	Télévision	B 2

MÉTÉO

Max. 7, min. 0
Neige fondante.
Détails page S 16.

Précipitations (avant hier)

Ce mois-ci: 121,4 mm L'an dernier: 55,1 mm

Cet été: 708,3 mm L'été dernier: 656,4 mm

QUÉBEC,
109^e ANNÉE, N° 295
FLORIDE, 1,89 \$ US
MONTRÉAL,
OTTAWA 87 c
PLUS TAXES

65 c PLUS TAXES



PAYER UN PNEU PAR MOIS

PROFITEZ-EN !
EN NE PAYANT QU'UN PNEU PAR MOIS

AUTOPNEU AUCLAIR

À l'achat de 4 pneus, avec achat minimal de 250\$ et sur approbation du crédit.

QUÉBEC 681-4646

LES SAULES 871-6740

LÉVIS 833-3282

VANIER 683-1010

BEAUPORT 661-1212

LA BATAILLE POUR LA MAIRIE



Le chef de l'Action civique, P-Michel Bouchard, reste quatrième.

BOUCHER

Suite de la Une

Le chef de l'Action civique, P-Michel Bouchard, demeure quatrième, en hausse d'un point, à 8 %.

Le cinquième candidat, l'indépendant Patrice Fortin, récolte 1 % des intentions de vote. Un nombre assez significatif de sondés (10 %) n'aiment aucun des candidats ou n'iront tout simplement pas voter. Les vrais indécis ne seraient plus que 9 %.

Après répartition des indécis, les résultats sont de 52 % pour l'ex-mairesse de Sainte-Foy, 22 % pour Claude Larose, 14 % pour Marc Bellemare et 9 % pour P-Michel Bouchard.

Et lorsqu'on s'intéresse seulement à ceux qui iront voter de façon certaine (63 % des sondés), les intentions de vote se répartissent à 47 % pour Andrée Boucher, 27 % pour Claude Larose, 14 % pour Marc Bellemare et 11 % pour P-Michel Bouchard.

CIMENT PRESQUE PRIS

Pour le sondeur Claude Gauthier de la maison CROP, le ciment commence à prendre, à 13 jours du scrutin. « Les gens avaient une opinion définitive à 38 % il y a un mois, mais maintenant, c'est définitif à 55 % », fait-il remarquer.

Un revirement est-il encore possible ? « Très difficilement, estime Claude Gauthier. Le vote de M^{me} Boucher est assez solide. »

En effet, 58 % des pro-Boucher affirment que leur intention est définitive, soit 20 % de plus qu'il y a un mois. Le vote pro-Bellemare est certain à 51 % et celui de M. Bouchard, à 61 %. La fermeté du vote pro-Larose est en faible baisse, de 55 à 52 %.

Le vote des gens de la banlieue semble plus assuré qu'au centre-ville, soit 58 % contre 49 %.

Les jeunes (18 à 34 ans), qu'elle a pourtant boudés en campagne, semblent avoir un véritable engouement pour Andrée Boucher : ils l'appuient à 48 %, en hausse de 26 % par rapport au précédent sondage. « Les jeunes peuvent aimer son franc-parler, soumet Claude Gauthier. Mais comme ils sont les moins intéressés par la campagne et les moins susceptibles d'aller voter, ce n'est pas grâce

SONDAGE CROP—LE SOLEIL—106.3

► Les partisans de...

	Ont fait un choix définitif	Iront très probablement voter
Andrée P. Boucher	58 %	62 %
Marc Bellemare	51 %	69 %
Claude Larose	52 %	82 %
P-Michel Bouchard	61 %	77 %

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

à eux qu'elle gagnera. »

Chez les 35 à 54 ans, on assiste à une « lutte intéressante », dit le sondeur, entre Andrée Boucher (33 %) et Claude Larose (28 %).

SORTIR LE VOTE

Point sombre au tableau d'Andrée Boucher, ses partisans sont parmi les moins certains d'aller voter. Seulement 62 % de ceux qui choisissent Andrée Boucher affirment qu'il est très probable qu'ils aillent voter, alors que les partisans de Claude Larose se rendront voter à 82 %. Ajoutez à cela le fait que la candidate indépendante n'a pas de vraie machine électorale pour « sortir le vote » et le jour du scrutin pourrait réserver des surprises...

La marge d'erreur du sondage est de cinq points, 19 fois sur 20.

SONDAGE CROP—LE SOLEIL—106.3

► Méthodologie

Les résultats du sondage reposent sur 400 entrevues téléphoniques effectuées par CROP, du 18 au 23 octobre 2005, dans la ville de Québec à l'exclusion des villes ayant voté pour la défusion. Le sondage a été réalisé pour le quotidien LE SOLEIL et la Première Chaîne de Radio-Canada 106,3 FM.

D'un point de vue statistique, un échantillon de cette taille (n=400) est précis à 5 points près, 19 fois sur 20.

Andrée Boucher à tout prix...

Même sur des sujets où elle n'a rien promis, l'ex-mairesse domine ses adversaires

ISABELLE MATHIEU

lmathieu@lesoleil.com

■ L'amour est aveugle, dit l'adage ; les partisans d'Andrée Boucher la voient comme la meilleure pour assurer le développement économique de Québec et pour geler les taxes même si la candidate indépendante n'a rien promis de tel...

Selon le sondage CROP-LE SOLEIL-Première Chaîne de Radio-Canada 106,3 FM, c'est Andrée Boucher qui serait la plus compétente en matière de développement économique, avec 36 % des voix.

Ses adversaires Claude Larose (22 %) et Marc Bellemare (15 %) traînent de la patte à ce chapitre, et ce, même s'ils ont fait du développement économique leur sujet de prédilection durant la campagne.

« Comme c'est la préférée, les gens ont tendance à manquer d'objectivité », observe Claude Gauthier, vice-président chez CROP.

Les résultats étonnent d'autant plus que lors des débats publics, le sujet du développement économique a toujours été le talon d'Achille d'Andrée Boucher.

La candidate s'est jusqu'à maintenant contentée de dire qu'avant d'attirer de nouveaux investisseurs, il fallait s'assurer d'avoir les infrastructures suffisantes pour les accueillir. Elle veut aussi éviter que le soutien au développement économique ne finisse en « foire de gaspillage ».

TAXES

Andrée Boucher est de plus perçue comme celle qui est la plus apte à geler ou à réduire le compte de taxes. Au total, 40 % des sondés se prononcent en sa faveur à ce sujet. « Il y a un effet banlieue très fort car elle atteint 44 % pour cette question dans les ex-villes de banlieue », note Claude Gauthier.

Claude Larose n'obtient que 14 % sur la question du gel du compte de taxes et Marc Bellemare, 9 %. Les deux candidats ont promis de maintenir toute hausse du compte de taxes en deçà du seuil de l'inflation.

Les gens ont tendance à manquer d'objectivité pour la favorite

SONDAGE CROP—LE SOLEIL—106.3

► Perception à l'égard des cinq candidats

	Plus apte à geler ou à réduire les taxes municipales	Plus compétent en matière de développement économique
Andrée P. Boucher	40 %	36 %
Marc Bellemare	9 %	15 %
P-Michel Bouchard	7 %	7 %
Claude Larose	14 %	22 %
Patrice Fortin	1 %	1 %
Tous également	2 %	3 %
Aucun	14 %	7 %
NSP/Refus	13 %	9 %

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

P-Michel Bouchard, de l'Action civique, pourtant le seul qui promet un gel de taxes, n'obtient que 7 % des voix.

Andrée Boucher se défend d'avoir dit qu'elle allait augmenter les taxes, même si, devant les journalistes, elle a fait des scénarios de hausse de 110\$ par bungalow pour financer le rattrapage dans les infrastructures. Elle ne s'est toutefois jamais engagée formellement à geler le compte de taxes.

La candidate indépendante affirme qu'une gestion saine lui permettra de dégager des économies suffisantes pour couvrir l'impact sur le service de la dette des dépenses en infrastructures.



LE SOLEIL, ÉRIK LABRÉ

Les partisans de Claude Larose se rendront voter à 82 %, alors que ceux de M^{me} Boucher ne sont que 62 % à se préparer à passer aux urnes. Cela pourrait causer des surprises le jour du scrutin.

Halloween

SUR LES PLAINES D'ABRAHAM DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE

VISITE DU PARC À LA LANTERNE

Vendredi et samedi 28, 29 octobre (19 h, 21 h 30)

Offrez-vous un captivant circuit pédestre sur les légendes qui hantent le parc en compagnie d'un guide peu banal. Réservation requise. 10\$/personne (pour les 13 ans et plus seulement)

SOUPER MYSTÈRE À LA TOUR MARTELLO

Vendredi et samedi 28, 29 octobre (18 h)

Devenez témoin et suspect... Souper animé avec intrigue et menu spécial d'époque. 35\$/18-64 ans; 32\$/13-17 ans ou 65 ans et plus (pour les 13 ans et plus seulement)

NOUVEAU

VISITE GUIDÉE FAMILIALE À FAIRE UN PETIT PEU PEUR

Dimanche 30 octobre (de 11 h à 16 h), à la tour Martello 2

Petits et grands, visitez la tour hantée et suivez un guide insolite dans les décors du jardin Jeanne d'Arc. 2,50\$/personne de tout âge (stationnement 4\$ via la rue Tache)

Le jardin Jeanne d'Arc sera aussi hanté tout le mois d'octobre par des décors mystérieux de légendes

INFORMATION : 649-6157 www.ccbn-nbc.gc.ca

EN BREF

Intérêt mitigé pour la campagne

■ La course à l'hôtel de ville soulève un intérêt plutôt mitigé à Québec. Seulement 51 % des personnes interrogées ont déclaré à la maison de sondage CROP être « très » ou « assez intéressées » par la campagne municipale, sans différence significative entre les quartiers centraux et la banlieue. Cette proportion chute à 33 % chez les 18 à 34 ans, alors que 58 % de leurs aînés disent suivre la course électorale. C'est chez les partisans de Claude Larose, chef du Renouveau municipal, que la campagne suscite le plus d'attention, 79 % se déclarant assez ou très intéressés. Notons qu'il pourrait être assez ardu, pour tous les candidats, d'aller chercher le vote des indécis, puisque seulement 27 % d'entre eux s'intéressent aux élections. *Jean-François Cléche*

Résultats	
Panço	Tirage du 2005-10-25
04 12 13 20 23 25 28 30 31 35	
37 42 44 45 49 50 56 60 63 70	
Extra	Tirage du 2005-10-25
264 1020	NUMÉRO 585597
649 GROS LOT CE SOIR	40 000 000 \$

LA BATAILLE POUR LA MAIRIE

Info800
AMM^{me} Boucher a été l'objet des attaques de ses trois adversaires lors du débat télévisé de Radio-Canada, mercredi dernier. Les coups n'ont semble-t-il pas porté.

Bellemare entraîne ses candidats dans sa chute

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
JFCliche@lesoleil.com

■ Il semble bien que Marc Bellemare entraînera malgré lui quelques-uns de ses candidats dans sa chute. Les aspirants conseillers de Vision Québec ne recueillent plus que 15 % des intentions de vote, en chute de cinq points depuis la fin de septembre, alors que tous leurs concurrents gagnent du terrain.

Les résultats du sondage CROP-LE SOLEIL-Première Chaîne de Radio-Canada 106,3 FM placent Vision Québec en troisième place dans les intentions de vote, alors que le parti se classait deuxième il y a un mois.

L'engouement pour les indépendants

ne se dément décidément pas, puisque les « sans parti » ont gagné quatre points au cours des dernières semaines, à 27 %. Les candidats du Renouveau municipal (RMQ) de Claude Larose suivent, à 20 % (deux points de plus qu'en septembre), tandis que

SONDAGE CROP—LE SOLEIL—106.3

► Intentions de vote

	À LA MAIRIE				DANS LES DISTRICTS		
	Ex-ville de Québec	Ex-banlieue	TOTAL		Ex-ville de Québec	Ex-banlieue	TOTAL
Andrée P. Boucher	34 %	47 %	42 %	Indépendante	27 %	26 %	27 %
Claude Larose	22 %	16 %	18 %	Renouveau municipal	23 %	19 %	20 %
Marc Bellemare	15 %	9 %	11 %	Vision Québec	18 %	13 %	15 %
P. Michel Bouchard	6 %	9 %	8 %	Action civique	10 %	12 %	11 %

Avant répartition des indécis

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

ceux de l'Action civique (ACQ) ferment la marche, avec 11 % (trois points de plus).

On retrouve, toujours pour l'élection des conseillers municipaux, encore 27 % d'indécis et de discrets, ce qui est sensiblement plus élevé qu'à la mairie, où ils ne forment que 19 % de l'électorat. Selon le sondeur Claude Gauthier, cela démontre « que les gens n'ont pas encore choisi. Cela peut aussi s'expliquer par le fait que les gens, souvent, connaissent le nom de leur candidat, mais ignorent à quel parti il appartient ».

Notons qu'a priori, ces résultats contredisent en partie ceux de l'enquête publiée lundi par LE SOLEIL. D'après l'évaluation des forces en présence faite par des sources au sein des trois partis en lice, Vision Québec semblait en avance dans huit districts, le RMQ dans sept et l'ACQ dans cinq. Un indépendant paraissait avoir l'avantage dans Chauveau, et on ne pouvait dégager de tendance dans 16 districts. À la lumière du sondage d'aujourd'hui, c'est la formation de Marc Bellemare qui devrait suivre le Renouveau municipal, et non l'inverse.

INDÉPENDANTS

Il serait par ailleurs étonnant qu'une vague d'élus indépendants prenne le contrôle du conseil de ville. D'abord, parce qu'ils ne sont présents que dans 26 districts sur 37. Ensuite, parce que dans huit d'entre eux, plusieurs indépendants briguent le même siège et risquent fort, par conséquent, de fractionner ces quelque 27 % d'appuis populaires.

Mentionnons néanmoins que, d'après notre coup de sonde, trois électeurs de Québec sur quatre estiment que les conseillers indépendants « ont un rôle utile à jouer à l'hôtel de ville », proportion qui culmine sans surprise à 84 % chez ceux qui entendent voter pour l'indépendante Andrée Boucher. Ses supporters ne sont par contre que 44 % à vouloir voter pour un échevin n'appar-



LE SOLEIL, MARTIN MARTEL

Marc Bellemare accuse une sérieuse baisse dans les intentions de vote.

tenant à aucune formation politique, alors qu'environ 70 % des partisans de MM. Larose, Bouchard et Bellemare choisissent un maire et un conseiller du même parti.

Trois électeurs sur quatre voient également d'un bon œil que leur conseiller élu « travaille de concert avec Andrée Boucher au conseil municipal ». Seulement 18 % se disent opposés à cette idée, ce qui fait dire à M. Gauthier qu'un éventuel mouvement

« n'importe qui sauf Boucher », s'il se fait jour, ne devrait pas avoir une grande ampleur.

« Je ne vois pas de mouvement de blocage », dit en fait le vice-président de CROP.

Au contraire, souligne-t-il, à la question « Estimez-vous souhaitable ou inutile qu'il y ait une opposition forte à l'hôtel de ville ? », 76 % des sondés ont répondu « souhaitable ». Et ce, « même si les gens s'attendent à ce que M^{me} Boucher gagne, puisque c'est ce que disent les sondages précédents. Ce que cela dit, c'est que les gens sont prêts à envisager une opposition forte à Québec ».

Les gens
sont prêts
à une
opposition
forte

SONDAGE CROP—LE SOLEIL—106.3

► Utilité des conseillers indépendants

- ☐ Oui 75 %
☐ Non 17 %
☐ NSP/Refus 8 %

► Collaboration des conseillers élus avec Andrée Boucher

- ☐ Favorable(s) 75 %
☐ Opposé(e)s 18 %
☐ NSP/Refus 7 %

► Une opposition forte ?

- ☐ Souhaitable 76 %
☐ Inutile 18 %
☐ NSP/Refus 6 %

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

SONDAGE CROP—LE SOLEIL—106.3

► Résultats de sondages

	CROP 22 mars	LÉGER 10 sept.	CROP 29 sept.	LÉGER 11 oct.	CROP 26 oct.
Andrée P. Boucher	22 %	26 %	39 %	32 %	42 %
Claude Larose	14 %	16 %	16 %	13 %	18 %
Marc Bellemare	26 %	27 %	20 %	15 %	11 %
P.-Michel Bouchard	—	5 %	7 %	8 %	8 %
P. Shoiry*	2 %	—	—	—	—
Hugo Lépine*	7 %	5 %	—	—	—
Patrice Fortin	—	—	—	—	1 %
Autres	2 %	—	1 %	1 %	1 %
Indécis Ne voteront pas	28 %	21 %	16 %	31 %	19 %

* Ne sont plus dans la course

Avant répartition des indécis et ceux qui ont refusé de répondre

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

Adieu monctonie

Classique • Jazz • Chanson • Musique du monde



ESPACE
MUSIQUE
95,3 FM

www.radio-canada.ca/quebec

POUR NOUS
JOINDRE

Abonnements	686-3344
1-866-686-3344	
abonnements@lesoleil.com	
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
petitesannonces@lesoleil.com	
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
redaction@lesoleil.com	
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randoin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

S A M E D I
DANS LE SOLEIL

ASPIRANTS MAIRES... ET HÔTES



Alors que la campagne électorale municipale bat son plein à Québec, LE SOLEIL a demandé aux candidats d'ouvrir les portes de leur demeure. Trois d'entre eux ont accepté l'invitation et présentent leur pièce préférée. Devinez à qui appartient ce décor.

Dans le cahier Maison

UN PARFUM DE POLLUTION



Une bougie parfumée dans la chambre, un bâton d'encens au salon et un vaporisateur dans la salle de bains... À la maison, les désodorisants d'intérieur ont la cote. Mais que cachent ces odeurs ? Tour d'horizon de ce qui empoisonne l'air de votre demeure.

Dans le cahier Maison



Un surfeur profitait des restes de Wilma hier pour s'amuser près de New York.

Wilma pourrait coûter
10 milliards \$ à la Floride

(AP) — Au moins cinq morts, plus de 5000 sans-abri, près de 6 millions de personnes toujours privées d'électricité, et des dégâts qui pourraient atteindre 10 milliards \$: l'état de la Floride tentait d'amorcer un retour à la normale hier soir après le passage de l'ouragan Wilma.

Hier soir, des équipes d'urgence travaillaient d'arrache-pied dans tout l'état pour tenter de restaurer les lignes électriques pour environ 5,9 millions de personnes, soit quelque 3 millions de foyers et d'entreprises. « Demain sera mieux qu'aujourd'hui », a commenté Jeb Bush, gouverneur de la Floride et frère du président américain, George W. Bush.

Les autorités ont revu leur bilan des morts à la baisse, évoquant au moins cinq décès au lieu des six annoncés précédemment. Les éléments déchainés ont tué six personnes au Mexique et 13 en Jamaïque et à Haïti.

Hier, plus de 5000 habitants de la Floride se trouvaient toujours dans des abris, tandis que la pénurie — essence, eau, nourriture — régnait toujours dans le « Sunshine State ». Les dommages sont estimés de 2 à 10 milliards \$ par les assureurs.

L'aéroport international de Miami a prévu un premier vol au départ de la ville tard hier, tandis que les aéroports de Fort Lauderdale et de West Palm Beach restaient fermés.

Wilma, 21^e ouragan de la saison était reparti au-dessus de l'Atlantique hier, son humidité alimentant une tempête qui soufflait sur le nord-est des États-Unis, causant des coupures d'électricité dans le Connecticut et le Massachusetts et des vagues de six mètres sur les plages du New Jersey. Les habitants du nord-est des États-Unis étaient menacés de nouvelles inondations.

Par ailleurs, un hélicoptère Cormorant, un avion militaire Hercules et deux navires garde-côtes canadiens se sont lancés en vain hier à la recherche d'un voilier américain dans l'Atlantique, alors que Wilma approchait à toute vitesse des provinces maritimes. Des navires et un avion américains ont également participé aux recherches.

Tous les navires et aéronefs sont rentrés à leurs bases bredouilles, alors que les conditions météo se détérioraient.

Selon Steve Miller, météorologue au Centre de prévision d'ouragan à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse, le plus fort de la tempête Wilma devrait rester au large des côtes, précisément dans le secteur où le voilier faisait cap.

Des avertissements de vents forts et de pluies abondantes ont cependant été diffusés pour toute la Nouvelle-Écosse, ainsi que pour les côtes du Nouveau-Brunswick et du sud de Terre-Neuve.

Quant au voilier de 10 mètres, qui a quitté Liverpool, en Nouvelle-Écosse, la semaine dernière avec une seule personne à bord, nul ne sait où il se trouve, mais il aurait déjà dû être arrivé à sa destination.

Enfin, 20 000 touristes originaires d'Europe, des États-Unis et du Canada ont été évacués depuis deux jours de la péninsule du Yucatan par l'aéroport de Merida, 320 km à l'ouest de Cancun, après le passage de l'ouragan Wilma dans la région.

PARENT

Suite de la Une

Nouveauté, Québec signera des contrats avec les « prestataires de services » de garde.

M^{me} Thérèse a reconnu hier n'avoir pas d'idée précise des besoins réels des parents québécois en matière de services atypiques, si ce n'est des demandes que lui ont adressées ceux qui ne se retrouvent pas dans le système actuel. Une enquête d'envergure, menée par le ministère de la Famille auprès de 20 000 parents, devrait en donner la mesure dans quelques mois.

Lorsque les besoins auront été identifiés, nul ne sait encore tout à fait qui les répartira entre le privé, le milieu familial et les CPE. Au ministère, on explique que l'enquête indiquera la préférence des parents pour chaque type de services. À partir de ces données, les « prestataires de services » d'un même territoire devront se concerter pour répondre à la demande, faute de quoi le gouvernement devra trancher.

L'autre principal changement annoncé hier concerne le milieu familial, qui relèvera de nouveaux bureaux coordonnateurs, dont on ignore le nombre et la nature exacte. La ministre a indiqué hier qu'elle envisageait la création d'environ 130 de ces nouveaux bureaux. À l'heure actuelle, les quelque 85 000 places en milieu familial sont gérées par 884 CPE.

Question d'éviter que « les parents fassent du porte-à-porte », les bureaux coordonnateurs auront comme principal mandat la mise en commun des places disponibles et une gestion plus efficace des listes d'attente. M^{me} Thérèse a indiqué hier que les bureaux devraient être confiés à des CPE qui, « on s'entend (...), ont la meilleure expertise pour le faire ».

Si tout va tel qu'il est prévu, les bureaux coordonnateurs devraient être mis en place dès le 1^{er} avril et hériter en moyenne de 650 places en milieu familial. Lorsque l'objectif de 200 000 places sera atteint, au 31 mars prochain, chaque bureau devra gérer quelque 715 places, environ sept fois plus que le ratio actuel.

ÉCONOMIES DE 42 MILLIONS \$

La ministre a expliqué vouloir faire passer le ratio gestionnaire/employés qui est présentement « de 1 sur 6 à 1 sur 15, 1 sur 25 ». À terme, l'état devrait économiser 42 millions \$, qui devraient être investis ailleurs dans les services de garde, « à l'intérieur de l'enveloppe de 1,4 milliard \$ », a-t-elle pris soin de préciser.

Pour l'heure, le tarif de 7 \$ reste inchangé, mais M^{me} Thérèse n'a pas fermé la porte, hier, à une augmentation dès septembre prochain. « On s'était engagé à ne pas augmenter à l'intérieur de cet exercice-ci, on verra si on décide de l'augmenter en septembre. Le règlement est là, il nous permet d'augmenter les contributions réduites », a rappelé la ministre.

Par ailleurs, la loi marque clairement l'interdiction d'imposer aux parents des frais d'administration, de gestion ou de réservation de place, une pratique observée dans le réseau. Le tarif de 7 \$, établi pour une période de 10 heures comprenant un dîner et deux collations, ne pourra être majoré. Par contre, des contributions pourront être réclamées pour des « sorties », des activités ponctuelles ou l'achat de certains articles, des couches par exemple.

Du côté de l'opposition officielle, le député péquiste Camil Bouchard a vivement dénoncé les intentions de la ministre, l'accusant de vouloir réduire le réseau à du « gardiennage ». Dénonçant la « lubie » de la ministre pour économiser 50 millions \$, M. Bouchard prédit qu'il « faudra sacrifier un nombre important de conseillers pédagogiques présentement en soutien » au réseau familial. En bout de ligne, les « mégabureaux de coordination » auront des impacts négatifs sur les enfants.

Même l'Action démocratique du Québec s'est portée à la défense du réseau des CPE, créé par les péquistes il y a huit ans. La députée Sylvie Roy reproche au gouvernement la création de « paliers supplémentaires » de gestion. « Au lieu de donner de nouvelles ressources aux éducatrices, on s'arrange pour qu'elles soient prises dans un puits sans fond de structures gouvernementales », a-t-elle déploré.

Du côté de l'Association québécoise des CPE, l'heure est évidemment à la consternation. La présidente, Hélène Potvin, réitère ses craintes de voir le réseau des CPE dépouillé et regrette que la ministre n'ait pas donné l'assurance législative que les bureaux coordonnateurs seront confiés à des CPE.

EN BREF

CONTREBANDE
DE CIGARETTES
Pertes de 200 M\$
pour Québec

■ MONTRÉAL — En croissance depuis longtemps, la contrebande du tabac dans les territoires autochtones a décollé au cours des derniers mois. Le gouvernement Charest craint de devoir revivre le cauchemar du début des années 90. Et depuis peu, les cliquotants sont au rouge aux ministères

du Revenu, des Finances, de la Sécurité publique et des Affaires autochtones. Selon les informations obtenues par *La Presse*, les pertes de revenus de taxes sur le tabac sont désormais estimées à plus de 200 millions \$ par année, sur le milliard \$ en recettes annuelles tirées de la vente de cigarettes. Dans une étude publiée en avril 2005, le ministère québécois des Finances estimait qu'en 2002, les pertes subies par Québec en raison de la contrebande de cigarettes atteignaient 118 millions \$. *La Presse*

Artisanat d'Haïti

En achetant chez nous, vous nous aidez à nourrir un enfant à Haïti

- Masques
- Peintures
- Sculptures
- Crèches
- Bien d'autres choses

CADEAU À L'ACHAT DE 10\$ ET PLUS



Merci de nous aider à les aider

Heures d'ouverture : Du mercredi au vendredi, 13h à 16h le samedi 10h à 16h

VENTE AVANT NOËL

50% DE RABAIS (excluant les peintures)

En présentant ce coupon, avec un achat ou un don de 25 \$ et plus, TIRAGE D'UNE PEINTURE D'HAÏTI le 25 décembre 2005 (valeur de 250 \$).

Nom: _____

Adresse: _____ Ville: _____

Code postal: _____ Téléphone: () _____



Centre missionnaire
des Auxiliaires franciscaines
1210, Champléury (2^e étage)
Québec (QC) G1J 4L4
667-7537

Huguette Paradis
Auxiliaire franciscaine

Paiement direct • Master Card • Visa

Nouveau projet



RÉSIDENCE DU CAMPANILE
pour retraités amoureux de la vie



107 appartements en location

Studios, 3 1/2 et 4 1/2 avec ascenseurs, stationnement intérieur, sécurité 24h, soins de santé disponibles 24h, programme d'activités, salle à dîner, cinéma maison, bibliothèque, salon de billard, salle d'exercices, chapelle, salon avec piano.

Au cœur de la vie
de quartier du Campanile

Les retraités amoureux de la vie marquent en pleine nature, sortent prendre un café, achètent une bonne bouteille de vin, ramassent leurs vêtements chez le nettoyeur, se font couper les cheveux, prennent un rendez-vous chez le dentiste... À LEUR PORTE!

Occupation février 2006

Venez rencontrer Marie-Josée Ruel au :

BUREAU DE LOCATION
3700, du Campanile, bureau 104, Sainte-Foy
418.659.2889

Venez visiter notre
appartement témoin

HEURES D'OUVERTURE :
Lundi au vendredi 10 h à 17 h
Samedi et dimanche 13 h à 17 h

20%

SUR TOUT EN MAGASIN

Gants, sous-vêtements, bas, tiques, gilets, etc.
jusqu'à mardi 1^{er} novembre

AVALANCHE

Le plus grand choix de
vêtements de ski au Québec

MONT STE-ANNE
10930, boul. Sainte-Anne
418.827.3108

QUÉBEC
3930, boul. Hamel
418.877.5584

Également disponible : Raymond Lamontagne, 5699, rue Saint-Georges, Lévis.

MONT-TREMBLANT
290, route 117, Saint-Jovite

BROMONT
Les Sommettes de Bromont
80, boul. Bromont

SAINT-SAUVÉUR
32-8, rue de la Gare

www.avancheskiwear.com



Le Québec acide

Jean-Simon GAGNÉ JSgagne@lesoleil.com

Le Québec est une drôle de société où ce sont les gens riches, fats et satisfaits qui jouent les révolutionnaires. Nous en avons eu une nouvelle preuve, la semaine dernière, avec la publication du manifeste *Pour un Québec lucide*, signé par une douzaine de gens bien en vue, dont un ancien premier ministre, sa majesté Lucien Bouchard en personne.

Rarement aura-t-on vu une telle collection de clichés concentrés sur un nombre aussi limité de pages. Le péril jaune. La dénatalité. La hausse des frais de santé. Le tout enrobé d'un ton si condescendant et si arrogant qu'il fait presque regretter le mépris des patrons unilingues anglais de naguère.

Qu'on se le dise. Les 12 lucides signataires se sont donné comme mission de sensibiliser leurs médiores contemporains aux dangers qui guettent le Québec. À commencer par le déclin démographique et la stagnation économique. « Malheureusement, pleurnichent-ils, la plupart des Québécois continuent de nier ou d'ignorer le danger. (...) Dans leur vie privée comme collective, [les Québécois] s'endettent jusqu'à la limite de leur carte de crédit. »

Vilain peuple québécois. Et ingrat, par-dessus le marché. Bons princes, les Bouchard et cie consentent à lui donner le bénéfice du doute, même s'il persiste à se rouler dans la fange et dans la graisse de rôt. « Tout cela n'est qu'humain; nous recherchons tous la vie la plus agréable possible », écrivent les Douze, avec toute l'écœurante condescendance qui les caractérise.

Pour paraphraser Bertolt Brecht : « Si le peuple persiste à voter contre le bon sens, il n'y a qu'à dissoudre le peuple et à en élire un autre. »

Peut-être que sans la présence inespérée de Lucien Bouchard, ce pathétique manifeste ne serait jamais sorti des limbes ?

Il n'importe. Dès sa parution, une poignée de lèche-bottes incorrigibles et d'analphabètes historiques se sont aussitôt mis au garde-à-vous. Quelques-uns ont même parlé d'héroïsme. Ne lésinant jamais sur les fleurs ou les courbettes, ceux-là ont même fait mine d'y voir un texte comparable au manifeste du *Refus global*, publié en août 1948.

Ne boudons pas notre plaisir. Il faut beaucoup d'imagination pour percevoir des similitudes entre la révolte un peu désespérée des artistes québécois des années 40, et les imprécations de nos chevaliers de l'économie mondialisée de 2005.

Les signataires du *Refus global* s'exposaient à être mis au banc par la société. Ils n'avaient souvent que leur jeunesse à mettre dans la balance.

À l'opposé, on se demande bien ce que peuvent redouter les signataires du *Québec lucide*. Ils ont beau jouer par avance les martyrs, et revendiquer « la liberté de dire autre chose que le statu quo », on se demande bien quel risque encourrent nos 12 révolutionnaires du dimanche.

Celui de s'étouffer avec un canapé de saumon lors de la réception qui suit l'attribution de l'Ordre national du Québec ?

Car à l'évidence, nos pourfendeurs de l'ordre établi ont une conception plutôt torpue de la justice. Par exemple, on ne demande qu'à les applaudir lorsqu'ils affirment que les syndicats sont très égoïstes, et qu'ils se limitent trop souvent à protéger les intérêts de [leurs]

membres ». Mais l'instant d'après, on se demande pourquoi ils ne parlent que de l'égoïsme des syndicats...

Quels intérêts défendent les Wal-Mart, les Canada Steamship Lines et les Quebecor de ce monde ? Quels intérêts défendent le Conseil du patronat ou le Collège des médecins ?

Ceux des petits frères des pauvres, je suppose ?

Repentez-vous, pauvres pécheurs. Les augustes signataires du manifeste parlent de jours difficiles, de sacrifices, de glissade inexorable. Leur texte est rempli de cris de douleur et de lamentations. Par moments, on se croirait en pleine séance sado-masochiste.

Sauf que ce sont Lulu et ses petits amis qui tiennent le fouet. Les sacrifices, la douleur et tout le bataclan, ils réservent cela aux autres, évidemment. En fait, parmi les multiples solutions évoquées, on en chercherait en vain qui puissent les affecter de manière significative.

La hausse des frais de scolarité à l'université et des tarifs d'hydro-électricité ? Parions que la plupart des 12 signataires ne s'en apercevraient même pas.

Et ne comptez pas sur eux pour envisager une éventuelle hausse de l'impôt sur les profits réalisés en Bourse. Pas plus qu'ils ne parleront de juguler la fuite de capitaux vers les paradis fiscaux.

Normal. Au Québec, quand les syndicats du secteur public obtiennent une augmentation de salaire pour leurs membres, on dit qu'ils saignent à blanc le gouvernement du Québec et tous les pauvres contribuables. Mais lorsqu'une compagnie à numéro parvient à cacher 1 milliard \$

au fisc, il convient presque d'applaudir l'exploit financier.

« Nous n'avons pas de programme à vendre », jurèrent sans rire les 12 signataires du Québec lucide.

C'est vrai. J'allais oublier. Il n'y a que la vilaine gauche qui ait un programme, une idéologie, un agenda caché. La droite, elle, n'intervient jamais dans le débat politique. Ou alors, très rarement, par pure philanthropie. Jamais par intérêt.

Il apparaît difficile de conclure cette chronique sans faire allusion aux contorsions idéologiques de Lucien Bouchard, l'ex-sauveur du Québec, qui adore aujourd'hui tout ce qu'il vilipendait naguère, et vice et versa.

En effet, du temps où il était premier ministre du Québec, Lucien Bouchard tenait un tout autre discours. Durant la campagne électorale de 1998, par exemple, il n'avait pas de mots assez vifs pour dénoncer les solutions qu'il proposait aujourd'hui. C'était l'époque où M. Bouchard condamnait « le froid vent de droite » venu de l'Ouest. L'époque où il défendait farouchement « le modèle québécois ». L'époque où il comparait Jean Charest à Ronald Reagan, à Margaret Thatcher ou à Mike Harris.

Sept années ont passé. Et le Québec est encore et toujours une drôle de société où ce sont les gens riches, fats et satisfaits qui jouent les révolutionnaires. Reste que ceux-là viennent de se trouver un nouveau champion, un beau parleur qui excelle dans l'art de faire passer le plus vil opportunisme pour de la grandeur d'âme, et la pire démagogie pour du courage.

Il s'appelle Lucien Bouchard.

GRIPPE AVIAIRE

Québec ne vaccine pas les producteurs de volaille

(PC) — Québec refuse de suivre l'exemple de l'Ontario, qui vaccine prioritairement tous ses producteurs de volaille pour lutter contre la grippe aviaire.

« Les décisions d'immunisation se basent sur des recommandations des professionnels et des experts de santé publique. Il n'est pas actuellement recommandé de procéder à cette vaccination », a déclaré hier à l'Assemblée nationale le ministre de la Santé, Philippe Couillard.

Le ministre Couillard tentait de rassurer le député péquiste des Îles-de-la-Madeleine, Maxime Arseneault, qui faisait état d'une liste d'incidents risquant de semer l'inquiétude au sein de la population.

Le député Arseneault a notamment fait valoir que l'Ontario a récemment choisi de donner la priorité aux producteurs et productrices de vo-

laille afin qu'ils reçoivent le vaccin antigrippal. Il a aussi rappelé que l'Australie a mis fin récemment à l'importation d'oiseaux provenant du Canada, après avoir découvert trois oiseaux d'ici infectés d'une source aviaire non déterminée.

Enfin, il a cité un document émanant du ministère québécois de la Santé, qui mentionne que des vaccins existants, efficaces contre les virus de la grippe humaine, devraient être administrés aux personnes exposées à la volaille infectée.

« Je le répète, n'agissons pas des épouvantails pour la population », a répondu le ministre.

Le ministre de la Santé a soutenu qu'il « n'y a pas une seule volaille actuellement au Canada infectée avec le virus H5N1 (le seul dangereux). Alors, le jour où il y en aura une, on appliquera ce genre de mesure appliquée en Ontario ».

Le Tamiflu ne sera plus disponible dans les pharmacies

OTTAWA (PC) — Le géant pharmaceutique suisse Hoffman-La Roche a suspendu la vente aux pharmacies de son médicament Tamiflu jusqu'à ce que la saison de grippe s'amorce dans l'hémisphère Nord.

La société a dit craindre que la hausse en flèche des ventes n'épuise l'approvisionnement prévu pour tout l'hiver avant même que la saison de l'influenza ne commence.

À la reprise de la distribution, les produits non écoulés seront mis de côté pour les situations à haut risque, comme dans les établissements de soins de longue durée et les hôpitaux, a précisé hier un dirigeant de Roche Canada, Paul Brown.

La décision de l'entreprise pourrait mettre un terme à l'accumulation constatée récemment de réserves de Tamiflu par les particuliers, en prévision d'une pandémie de grippe aviaire.

Le geste de Roche survient par ailleurs au moment où le comité canadien sur l'influenza pandémique discute de l'opportunité de publier un communiqué sur la pertinence ou non pour les individus de constituer des réserves de Tamiflu.

La cessation de l'approvisionnement de Roche est en vigueur partout dans le monde, puisque l'entreprise n'arrive plus à répondre à la demande.

Le porte-parole a ajouté que l'arrêt des ventes aux pharmacies n'empêchera toutefois pas la multinationale de poursuivre ses efforts en vue de satisfaire les commandes des gouvernements, qui font des réserves pour contrer une pandémie.

L'entreprise maintient toujours deux chaînes de production, une pour les réserves des gouvernements, l'autre, plus modeste, pour les gripes saisonnières, pour les pharmacies, les hôpitaux, etc.

À la reprise de sa livraison, le Tamiflu produit sur la chaîne destinée au marché privé sera



Les ventes de Tamiflu ont monté en flèche.

orienté en priorité vers les besoins des établissements qui s'occupent des personnes à plus haut risque.

Plus tôt hier, le patron de l'Agence de santé publique du Canada, le Dr David Butler-Jones, a révélé que le Canada allait accroître ses stocks de Tamiflu et d'autres médicaments antiviraux. Certaines provinces auraient l'intention de se procurer cinq millions de comprimés additionnels de Tamiflu, soit 500 000 traitements complets, au cours des prochaines années fiscales, a-t-il précisé.

Les réserves totales au pays atteindraient 35 millions de comprimés, c'est-à-dire 3,5 millions de traitements.

La société suisse a aussi accepté la semaine dernière de rencontrer d'autres compagnies pharmaceutiques qui estiment pouvoir fabriquer ce médicament complexe. Elle serait même prête à en faire produire sous licence si les autres entreprises se conforment à ses normes de qualité.

Plus d'information Page A 6

POUR VOUS ÉVITER UN 4 ÉTOILES AVEC 3 D'ÉTEINTES

ON PENSE À TOUT

NOLITOURS.COM

1239\$ - 1299\$

CAYO COCO
Cuba
Tryp Cayo Coco
4+* TOUT compris
7 nuits
vendredi, 13 janv.

1239\$

PUERTO PLATA
République Dominicaine
Occidental Caribbean Village
3+* TOUT compris
7 nuits
lundi, 19 déc.

1279\$

PUNTA CANA
République Dominicaine
Club Grand Paradise Bavaro
3+* TOUT compris 24 heures
7 nuits
dimanche, 15 janv.

1299\$

1369\$ - 1749\$

HOLQUIN
Cuba
Hotel Playa Pesquero
4+* TOUT compris
7 nuits
dimanche, 6 - 22 déc.

1369\$

PUERTO PLATA
République Dominicaine
Bahia Principe San Juan
4+* TOUT compris 24 heures
7 nuits
lundi, 19 déc.

1439\$

HOLQUIN
Cuba
Hotel Playa Pesquero
4+* TOUT compris
7 nuits
dimanche, 18 déc.

1529\$

CAYO COCO
Cuba
El Senador
4+* TOUT compris
7 nuits
vendredi, 23 janv.

1589\$

PUNTA CANA
République Dominicaine
Tropical Princess Beach Resort
4+* TOUT compris
7 nuits
dimanche, 18 déc.

1629\$

PUNTA CANA
République Dominicaine
IFA Bavaro Village Beach Resort
3+* TOUT compris
7 nuits
dimanche, 25 déc.

1749\$

PLUS DE 1749\$

RIVIERA MAYA
Mexique
Real Playa del Carmen Hotel & Suites
3+* TOUT compris 24 heures
7 nuits
samedi, 14 - 26 janv.

1799\$

VARADERO
Cuba
Barceló Solymar Beach Resort
4+* TOUT compris
7 nuits
samedi, 24 déc.

1799\$

VARADERO
Cuba
Barceló Marina Palace
4+* TOUT compris
7 nuits
samedi, 31 déc.

1839\$

FORFAIT DU JOUR

HOLQUIN
Cuba
Brisas Guardalavaca
4+* TOUT compris
7 nuits
dimanche, 6 - 22 janv.

1149\$

VISITEZ NOLITOURS.COM/lesoleil POUR TOUT SAVOIR SUR CETTE DESTINATION ET SUR PLUS DE 100 AUTRES FORFAITS TOUT INCLUS.

POUR EFFECTUER UNE RÉSERVATION, CONTACTEZ VOTRE AGENCE DE VOYAGE.

Voyages Sears
1 800 361-7827

RÉSEAU ENSEMBLE
1 800 361-7827

club Voyages
1-877-7-ÉTOILE

Voyages
1 888 549-5555

Départs de Québec, prix par personne en occupation double en chambre standard, sauf si avis contraire. Les prix incluent les taxes aéroportuaires, la TPS et la TVG. Les vols sont assurés par Air Transat et les places sont limitées. Les prix annoncés sont en vigueur au moment de la publication et sont valables pour les nouvelles réservations effectuées jusqu'au 26 octobre 2005. Les primes réservées ne sont incluses dans les tarifs concrets qu'après la confirmation de la réservation. La surcharge de carburant est incluse dans les tarifs annoncés. Pour tous les détails et conditions générales, veuillez vous référer à la brochure 2005-2006 de Nolights. Nolights est membre de Transat A.T. Inc. et titulaire d'un permis du Québec. Prix exclusif, 3,50\$/1000\$ de services touristiques pour la contribution des clients au fonds d'indemnisation des clients des agents de voyage.



En direct de la Halte-Bouffe à Place Laurier
DÉBAT DES CANDIDATS À LA MAIRIE DE QUÉBEC
animé par Claude Bernatchez

Une période de questions suivra
Réalisation : Robert Prévost

JEUDI 27 OCTOBRE DÈS 12 h

106,3 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

Place Laurier
C'est tout.

www.radio-canada.ca/quebec

GRIPPE AVIAIRE

Martin craint la panique

RAYMOND GIROUX
RGiroux@lesoleil.com

OTTAWA — Paul Martin craint la panique dans la lutte contre la grippe aviaire et propose une information franche de la part des gouvernements pour contrer cette réaction.

Le premier ministre a expliqué hier devant les ministres de la Santé d'une trentaine de pays et des représentants d'organismes internationaux concernés par cette pandémie attendue que « l'un des défis les plus importants relève peut-être des communications auprès de nos propres citoyens ».

M. Martin a lancé un véritable cri d'alarme à son auditoire, qu'il a fermement invité à agir en collaboration, et ce le plus tôt possible. « C'est simple, a-t-il dit, le monde doit être prêt, sinon les conséquences seraient inacceptables. »

Dans cette optique, le Canada, a-t-il souligné, est le premier pays à avoir « conclu un contrat avec un producteur national pour fournir un vaccin dans l'éventualité d'une pandémie ».

« Nous ne pouvons savoir, toutefois, quel en sera le degré de sévérité ou quand elle se produira, a-t-il ajouté. Chose certaine, le monde d'aujourd'hui n'a jamais été aussi petit et nos liens aussi étroits, et nous n'avons jamais été aussi interdépendants, donc aussi vulnérables au fléau d'une maladie pandémique ».

Le premier ministre reconnaît toutefois que « les craintes du public et une mauvaise information pourraient trop facilement semer la panique. Cela compliquerait énormément notre réaction collective à une pandémie et exacerberait les effets potentiels de la maladie ».

« Le meilleur antidote sera donc de présenter une évaluation claire, honnête et cohérente des risques qui se posent, a ajouté M. Martin, d'être en mesure de collecter rapidement de l'information, et de nous exprimer d'une seule voix en des termes francs et constructifs — dès le début et constamment par la suite ».

Le chef du gouvernement a rappelé aux participants la difficile expérience que le Canada a connue avec le SRAS en 2003, et expliqué les « leçons cruciales » que le pays en a tiré.

Informations précises et bien ordonnées, action prompte et coordonnée des intervenants et un plan détaillé que tous peuvent suivre, voilà les trois grands thèmes exposés par le premier ministre dans son message d'ouverture.

« Nous avons pris conscience du besoin d'assurer la coopération et la préparation à l'échelle mondiale », a-t-il ajouté.

NOUVEAU MULTILATÉRALISME

La rencontre au sommet des deux derniers jours démontre à ses yeux « le besoin d'un nouveau multilatéralisme, d'une collaboration entre les pays en voie de développement et les pays développés qui partagent un même intérêt de travailler ensemble sur des objectifs pressants qu'une seule nation ne peut atteindre seule ».

Faisant un survol tous azimuts de la situation, M. Martin a expliqué que « le défi auquel nous sommes confrontés est d'une rare complexité. Il s'agit d'accomplir une tâche sans précédent : bâtir une capacité de réaction et une réponse en situation d'urgence ».

« La diminution du risque d'une pandémie — et notre réaction, dans l'éventualité où elle se produirait — exige le développement de nouveaux vaccins et médicaments, y compris leur production et leur distribution », a-t-il ajouté.

Le Canada est d'ailleurs prêt à augmenter sa production de vaccins et à les partager avec les pays qui n'en disposent pas. « C'est dans les régions où la maladie est le plus susceptible de se déclarer qu'il y a le moins de capacité d'y répondre, a dit M. Martin. Notre obligation collective est de limiter les risques ». Les populations des pays pauvres hésitent à déclarer des cas de maladies car leurs animaux « sont une source d'alimentation autant que de revenu », a précisé le premier ministre.

« Il arrive donc souvent que les animaux malades soient tués, pour ensuite être consommés ou vendus, dit-il. Lorsqu'on rapporte des manifestations de la maladie dans ces régions, les autorités locales n'ont souvent pas les moyens d'intervenir. ».

Le Canada est prêt à partager ses vaccins



Ujjal Dosanjh (à gauche) et Paul Martin ont pris part au Sommet Préparation mondiale à une éventuelle pandémie.

Les animaux d'abord

RAYMOND GIROUX
RGiroux@lesoleil.com

OTTAWA — Les animaux d'abord ! Voilà la clé de la réussite contre la grippe aviaire, selon le communiqué officiel du Sommet rassemblant lundi et hier les responsables de la santé de 30 pays et de sept organisations internationales, dans la capitale fédérale.

« Comme la souche H5N1 du virus ne s'est pas révélée facilement transmissible entre humains, souligne le communiqué final, l'enjeu immédiat en santé publique est de collaborer avec le secteur de la santé animale » pour circonscrire sa propagation dès le départ.

Mais les ministres et délégués n'ont formulé aucune proposition concrète concernant le mode de compensation des producteurs qui devront éventuellement abattre leurs bêtes.

La dynamique n'est pas la même selon les pays, a expliqué la ministre d'État canadienne à la Santé publique, Carolyn Bennett, et toute intervention des gouvernements pourrait avoir des effets pervers sur l'économie de ces pays.

La question des vaccins n'a pas elle non plus débouché sur un accord concret, les délégués n'ayant pas retenu une proposition mexicaine demandant aux pays producteurs de donner une partie de leurs vaccins à ceux qui en ont besoin.

Comme dans le cas du sida, la discussion à huis clos a débouché sur la question des brevets sur ces vaccins, les États-Unis manifestant leur intention ferme de respecter les brevets, tandis que les Australiens ajoutaient qu'il ne s'agit pas d'une question de brevets, mais de production. Le ministre de la Santé de l'Australie, Tony Abbott, a même affirmé sur ce point que « il n'y a pas de conspiration des pays riches de l'Occident » pour priver les plus pauvres de vaccins contre la grippe aviaire.

Les participants ont plutôt décidé de songer à une solution alternative selon laquelle entre 8 et 10 pays producteurs donneraient une partie de leur stock à

l'Organisation mondiale de la santé, qui verrait ensuite à les partager selon les besoins. L'OMS, qui souhaite pour sa part un partage des brevets, prévoit avoir besoin de trois millions de vaccins au début de l'an prochain. Cette méthode apparaît plus appropriée aux Canadiens comme aux Américains, a-t-on appris en conférence de presse à la suite de la rencontre.

L'OMS, selon le ministre canadien de la Santé, Ujjal Dosanjh, « devrait être la première ligne de défense (contre la pandémie) et nous devrions établir un protocole entre producteurs pour déployer stratégiquement les vaccins. »

DÉDRAMATISATION

Les participants ont par ailleurs tenté de dédramatiser les enjeux en soulignant dans le communiqué que « pour l'instant, il n'y a nulle part au monde de pandémie de grippe ».

« Personne ne sait quand elle pourra se produire », a suréché le secrétaire d'État américain à la Santé et aux Services humains, Michael Leavitt, en conférence de presse, tout en admettant que le monde manquera de vaccins pour un certain temps encore.

La pandémie peut arriver, « mais on ne sait pas quand ni où elle commencera, elle peut même ne pas se produire avant 50 ans », a lancé de son côté M. Dosanjh sur un ton qui contraste avec le sentiment d'urgence que tente d'imposer le premier ministre, Paul Martin.

Le directeur général de l'OMS, Jongwook Lee, a souligné de son côté l'importance des mécanismes de surveillance et de communication pour déceler dès le départ toute propagation du virus.

Les ministres croient en outre en deux principes fondamentaux, dans leur préparation contre la pandémie, soit la transparence absolue entre les pays et les organismes responsables, et un soutien intégral au rôle de premier plan de ces organismes multilatéraux.

AVIS NOUVELLE AUTORISATION

Conformément aux dispositions de l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections donne avis qu'il a autorisé à compter du 29 septembre 2005 le parti Équipe des cantons-unis des Cantons-unis de Stoneham-et-Tewkesbury. Monsieur Jacques Gunn agit comme représentant officiel de ce parti.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBECPour plus de renseignements, composez
sans frais 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)Rêvez maintenant,
réalisez plus tard :

1 800 463-5229

Obligations à taux fixe

Capital garanti à 100 %. Remboursables à l'échéance.
Choix d'échéances de 1 à 10 ans. Achat à partir de 100 \$.

Termes	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
Taux annuels (%)	2,25	2,50	3,00	3,10	3,40	3,70	3,85	3,95	4,10	4,20

Les taux annoncés peuvent varier en fonction des conditions du marché.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h,
et les samedis d'octobre et de novembre, de 10 h à 16 h.
Passez nous voir au 333, Grande Allée Est,
du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h.

www.epq.gouv.qc.ca

BONI DE
1 %

la première année
du terme pour les
nouveaux fonds REER.

Épargne
Placements

Québec

Le STEAK FRITES
le plus
CochonDu dimanche
au jeudi

- Mousse de foies de canard sur croûtons (3) et confiture d'oignons
- ou
- Potage du jour
- Steak frites
- Choix de 3 sauces
Dingue, poivrade ou champignons
- Frites allumettes maison à volonté
- Tarte au sucre à la crème maison
ou trio de petits pots de crème
- Café allongé ou thé

SEULEMENT
jusqu'au 30 novembre16⁹⁵ \$

- 46, boul. Champlain (face à la traversée de Lévis) 692-2013
- 46, boul. René-Lévesque O. (près de la rue Cartier) 523-2013
- 1326, rue Maguire, Sillery 684-2013



MITSUBISHI GARANTIT SES VÉHICULES JUSQU'EN 2015

LANCER
ESSEULEMENT
500\$ COMPTANT

199\$ 299\$

QUÉBEC
MITSUBISHI1000, boul. Pierre-Bertrand sud, Vanier ☎ 682-2226 ☎ 1-866-5MITSU
www.quebecmitsubishi.comLANCER
RALLIART
162 hp

*Mensualité basée sur une location de 60 mois par l'intermédiaire de Cédrix. 500\$ de comptant. Taxes, transport et préparation, frais d'acquisition en plus. Allocations de 20 000 km / année.

Le plus gros concessionnaire au Québec

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

SAISIE DES BIENS DE « LA HURONNE »

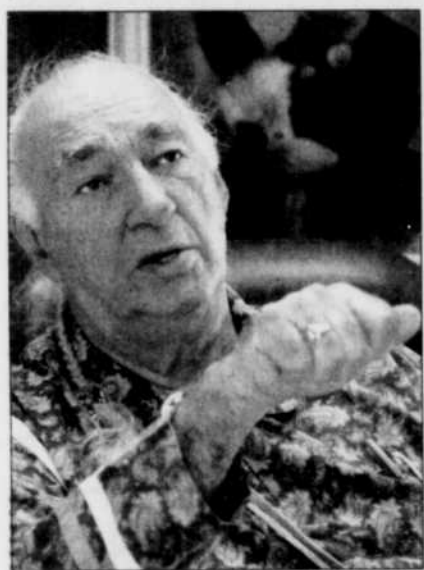
Le bras de fer est engagé à Wendake

Le référendum à venir sur la question donne déjà lieu à une guerre de clans

CLAUDE VAILLANCOURT
Cvillancourt@lesoleil.com

■ Un véritable bras de fer est engagé sur la réserve huronne-wendat de Wendake, aux limites de Québec, entre le grand chef Max Gros-Louis et les trois seuls chefs familiaux qui sont contre l'expulsion des trois enfants d'Élizabeth Tremblay-Vincent (La Huronne) des maisons que celle-ci a acquises avec le profit de la criminalité.

« Au bout du compte, il s'agit de décider si l'on tolère la criminalité sur la réserve, comme cela est le cas à Oka », a expliqué au SOLEIL un Huron-Wendat qui, compte tenu des circonstances, préfère que son nom demeure confidentiel.



Le grand chef Max Gros-Louis invite ses commettants à voter Oui à la question référendaire.

« Il s'agit aussi de déterminer notre position face à la Loi sur les Indiens concernant la possibilité de saisie ou de confiscation des biens ».

Ces trois chefs familiaux, Denis « Ka-jo » Bastien, du cercle Bastien, Michel « Ours » Picard, du cercle Picard, et Richard J. Picard, du cercle Picard/Lainé, ont réussi, à eux seuls, à empêcher le Conseil de la nation huronne-wendat de mettre à exécution l'ordonnance de confiscation décrétée par les tribunaux canadiens en matière criminelle et pénale. Seulement deux autres chefs étaient en faveur. Les trois autres chefs formant le Conseil sont jugés en conflit d'intérêts dans cette

« Il s'agit de décider si l'on tolère la criminalité sur la réserve, comme c'est le cas à Oka », commente un Huron-Wendat

lutte sans précédent dans l'histoire amérindienne au Canada.

Un référendum exigé par le Cercle des sages, une structure complémentaire apparue dans la réforme du Code de procédure de la nation huronne-wendat en 2000, force maintenant la population à trancher. L'ancien directeur général des élections du Québec, Pierre F. Côté, a pris charge de son organisation.

Les trois chefs dont l'abstention a été requise vu leurs conflits d'intérêts, soit parce qu'ils sont parents, soit en relations pécuniaires avec la famille de La Huronne, sont Claude Vincent (cercle Vincent/Romain/Paul), Yvan Duchesneau (cercle Duchesneau/Gros-Louis/Laveau) et Marc Savard (cercle Dumont/Savard/Siouli).

Les chefs Lyne Gros-Louis (cercle Gros-Louis/Rock/Duchesne) et Benoît Sioui (cercle Sioui) veulent faire appliquer les jugements.

FEU VERT AUX SAISIES

Dans une lettre adressée aux membres de la Nation, le 8 juillet, les trois chefs familiaux opposés à la confiscation soutiennent que « voter en faveur du projet de résolution présentée au Conseil créerait un précédent concernant la saisie des biens sur la réserve, puisque nous autoriserions ainsi le gou-

vernement à faire d'autres saisies. »

Faisant référence à l'article 29 de la Loi sur les Indiens, qui stipule que « les terres des réserves ne sont assujetties à aucune saisie sous le régime d'un acte judiciaire », les trois chefs clament qu'il « ne faut pas permettre au gouvernement fédéral de gérer notre réserve ».

« Nous avons un doute suffisant pour croire que le fait de voter en faveur du projet de résolution porterait un préjudice à certaines causes pendantes à d'autres nations concernant les droits frontaliers et autres », écrivent-ils. Ils rappellent aussi qu'il « y a quelques années, les membres de la Nation ne considéraient pas la vente de cigarettes sur la réserve comme un crime » et que « plusieurs familles en ont tiré profit ».

« Le Conseil de l'époque défendait ardemment cette activité comme un droit », soutiennent-ils. Ils avancent en outre que « certains chefs ont été grossièrement intimidés à la suite de ce vote ».

QUESTION DE CRÉDIBILITÉ

Mais pour le grand chef Max « One-Onti » Gros-Louis, la perception est toute autre. Dans un « message officiel » adressé à la population huronne-wendat, le 20 octobre, celui-ci affirme que « c'est la crédibilité, l'intégrité de notre communauté et notre capacité de gouverner nos propres affaires sur notre territoire qui sont en cause ».

Comme l'explique au SOLEIL un ancien chef familial, Normand Lainé, en désaccord avec son actuel chef familial, une nuance « minime mais essentielle » doit être apportée pour mieux comprendre le litige. Pour lui, « les biens acquis par les fruits d'activités dites criminelles ne sont pas saisis mais confisqués. Donc, la Loi sur les Indiens est respectée et la loi sur les actes répréhensibles l'est également ».

« Malheureusement, analyse-t-il, que l'on soit d'un côté ou de l'autre de la barrière, on utilise le terme qui nous fait plaisir. Mais les faits sont là : les biens furent confisqués après que toutes les étapes et les recours du système judiciaire canadien furent utilisés par la partie adverse. »

AUTONOMIE RECONNUE

Concernant les enfants de La Huronne, le grand chef Max Gros-Louis écrit que « les tribunaux ont ordonné que tout droit, titre ou intérêts que possédaient ces Hurons soient confisqués ».

Le grand chef rappelle qu'en temps normal, « lorsque de telles confiscations sont ordonnées par les tribunaux (et non pas la GRC), c'est le gouvernement fédéral qui prend possession des biens et qui en dispose ».

« Dans ce cas-ci, le gouvernement fédéral a jugé préférable de céder ces biens au Conseil de la nation, le 19 décembre 2003 » et « j'estime que, par ce geste, il reconnaît l'autonomie et l'autorité du Conseil sur la réserve ».

« Il est confiant que le Conseil reconnaîtra l'autorité des jugements rendus en matière criminelle et pénale et y donnera suite en ne laissant pas les personnes visées en possession de leurs biens comme si rien ne s'était passé. »

Le grand chef invite ses commettants à voter Oui à la question référendaire.

« Un vote pour le Oui signifie que vous jugez pertinent que le Conseil donne suite à des ordonnances de confiscation émises par les tribunaux de juridiction criminelle », insiste-t-il. Si l'option du Oui l'emporte, la protection contre les saisies à laquelle nous avons droit en vertu de la Loi sur les Indiens demeurera intacte. »

ÉLECTIONS MUNICIPALES

District 4 ARRONDISSEMENT LA CITÉ LES FAUBOURGS

■ Le prochain conseiller municipal des Faubourgs (Saint-Roch et Saint-Jean-Baptiste) sera nécessairement un nouveau venu, puisque la conseillère actuelle Lynda Cloutier a décidé de tirer sa révérence après 12 ans à l'hôtel de ville.

Le RMQ avait obtenu 5127 votes dans Les Faubourgs en 2001, et l'ACQ 1314 votes, avec un taux de participation assez faible de 51,3 %. Si l'ACQ est absente cette année, Vision Québec, le RMQ et deux indépendants se font la lutte. Isabelle Mathieu

Les candidats

RENOUVEAU MUNICIPAL DE QUÉBEC

PIERRE MAHEUX
49 ans

Coordonnateur du Regroupement d'aide pour les itinérants de Québec

Problème principal :

la pénurie de logements pour personnes à faible et à moyen revenu

Sa solution :

« Il faut favoriser les projets de coopérative en habitation, comme celle de l'Îlot Berthelot. Je souhaiterais que la Ville se fasse une réserve foncière de terrains destinés pour les logements coopératifs et communautaires, par exemple dans le secteur Pointe-aux-Lièvres. Dans mon district, le taux moyen d'occupation est de 0,1 % alors que dans la ville en général, il est de 1,1 %. C'est certain que ça cause une pression à la hausse sur le parc locatif. Il faut continuer à créer des logements pour personnes à faible et à moyen revenu pour avoir une diversité de population dans le quartier. »

INDÉPENDANT

ANDRÉ PAQUET
58 ans

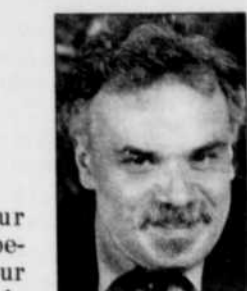
Technicien en loisirs et tourisme

Problème principal :

l'échevin ne joue pas son rôle premier

Sa solution :

« La mission première de la Ville, c'est de fournir des services de proximité à la population comme l'aqueduc, le déneigement, la collecte des ordures, la sécurité publique. C'est ce que le conseiller municipal doit faire avant de s'occuper de développement culturel et social. Je veux être présent et à l'écoute des citoyens de mon district. »



VISION QUÉBEC

NICOLE TREMBLAY
44 ans

Propriétaire de la Tabagie Tremblay

Problème principal :

la prostitution

Sa solution :

« Il faut une escouade pour travailler le problème de la prostitution. Le problème se vit autant dans Saint-Jean-Baptiste que dans Saint-Roch. Le monde m'en parle beaucoup dans mon porte-à-porte, ils ne se sentent pas en sécurité. Les territoires des policiers communautaires sont trop grands, donc il faut vraiment une escouade en plus. Ce sont des quartiers du centre-ville, c'est important de les voir en priorité, avec tous les piétons et les touristes qu'on a dans le quartier. La prostitution juvénile continue, des jeunes se font aborder près de la piscine Saint-Roch. C'est plus caché, mais ça continue. »



INDÉPENDANT

MARIO VALOIS
35 ans

Technicien comptable

Problème principal :

le manque de parcs aménagés pour les enfants

Sa solution :

« On constate une remontée des familles dans le quartier Saint-Jean-Baptiste et Saint-Roch, mais il n'y a aucun parc d'amusement pour les enfants. Au parc de la Jeunesse près de l'école Saint-Roch, on a enlevé les chevaux à bascule, les balançoires, les carrés de sable. C'est la même chose en haute ville. Les espaces sont là, mais c'est dégarni. Les enfants n'ont pas d'endroit où s'amuser. »



VILLE DE QUÉBEC



Horaire des chefs



■ P.-Michel Bouchard

7 h 30
Regroupement des Centres communautaires de loisir du Québec
12 h 15
Rencontre des représentants du milieu environnemental
14 h
Conférence sur les engagements de l'ACQ pour Limoilou
17 h
Carrefour jeunesse-emploi
19 h
Rencontre des religieuses du Manoir des Ursulines

■ Marc Bellemare

8 h 30
Entrevue éditoriale au Journal de Québec
11 h
Rencontre avec des citoyens de Québec Midi
Entrevue à Info 800
15 h
Rendez-vous de l'amitié à l'église Saint-Rodrigue
16 h
Porte-à-porte dans Neufchâtel
18 h
Cocktail Jeunes femmes en action (CJE Charlesbourg-Chauveau)
19 h
Rencontre avec des citoyens de l'arrondissement Sainte-Foy—Sillery

■ Claude Larose

10 h 50
Conférence à l'association étudiante du Cégep F.-X.-Garneau
11 h 30
Visite à la résidence St. Brigid's Home
13 h 30
Point de presse sur les femmes en politique
14 h 30
Entrevue sur la culture au SOLEIL
16 h
Rencontre des résidents de l'édifice Laure-Gaudreault
18 h
Cocktail-bénéfice de Carrefour jeunesse-emploi
19 h 30
Activité du Collectif Femmes du RMQ au collège Jésus-Marie

Demain : le district n° 30, Saint-Émile, dans l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles

ENGAGEMENTS CONCRETS DES CANDIDATS À LA MAIRIE

Le programme de Vision Québec l'emporte, selon l'économiste Jean-Paul Gravel

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

■ Le parti Vision Québec de Marc Bellemare présente le meilleur programme, selon l'économiste-urbaniste Jean-Paul Gravel, parce que c'est celui qui prend le plus d'engagements concrets.

Économiste-urbaniste depuis 35 ans, Jean-Paul Gravel est chargé d'enseignement à l'Université Laval. En 2003, il avait réalisé, avec l'économiste François Des Rosiers, une analyse sur le coût des fusions dans le cadre du rapport Poitras, commandé par les défusionnistes.

Jean-Paul Gravel en arrive à trancher en faveur de Vision Québec après avoir analysé les quatre programmes du Renouveau municipal de Québec, de Vision Québec, de l'Action civique de Québec et d'Andrée Boucher.

L'économiste-urbaniste donnait des points aux partis chaque fois qu'ils prenaient un engagement concret et pertinent avec ses quatre objectifs : favoriser le développement économique, améliorer la qualité de vie des citoyens, contrôler les dépenses et avoir une politique d'équité fiscale.

Il donne neuf points au programme de Vision Québec, cinq à celui de l'ACQ de P.-Michel Bouchard, cinq à celui du RMQ de Claude Larose et trois à celui d'Andrée Boucher.



L'économiste-urbaniste Jean-Paul Gravel

« Pour la qualité de vie, les programmes se ressemblent, ils ont tous les mêmes interventions », dit Jean-Paul Gravel. Du point de vue du contrôle des dépenses, l'équipe de Vision Québec propose de nombreux éléments concrets. Et pour ce qui est d'optimiser le développement économique, Bellemare est très nettement en avance et plus concret que les autres. »

Lorsque les partis disent qu'ils sont de tout cœur avec l'objectif, mais ne proposent pas de mesure concrète, ça ne vaut pas de point, ajoute Jean-Paul Gravel. « Je serais tenté de donner un accord un peu plus fort à quelqu'un qui propose des mesures concrètes à partir desquelles je pourrais le critiquer après », dit Jean-Paul Gravel.

L'économiste ne s'est pas prononcé sur la valeur de chaque mesure proposée ni sur la probabilité qu'elle se réalise, mais il dit avoir quand même tenu compte de la faisabilité des promesses. « Par exemple, dans Vision Québec, on parle de gel des dépenses : il existe des moyens de faire ça. »

L'économiste a le sentiment que le programme compte au moins pour 50 % dans la décision de l'électeur.

« La culture d'entreprise, soit les valeurs du parti qui auront un impact sur le style de gestion, pourrait compter pour 40 %, ajoute Jean-Paul Gravel. Pour des raisons très concrètes encore, Vision Québec se démarque. La culture d'entreprise de Vision Québec permet plus de latitude dans l'application de politique de développement économique que celle des autres partis. »

« L'expérience d'un échevin de quartier »

Le maire de Lévis, Jean Garon, tire à boulets rouges sur l'adversaire et se fait le champion du transport en commun

MARC SAINT-PIERRE
MSPierre@lesoleil.com

■ Des boulets rouges à l'endroit de ses adversaires ont accompagné de nouveaux engagements électoraux du maire sortant Jean Garon, qui a notamment soulevé des doutes sur la compétence de Danielle Roy-Marinelli, hier.

« L'expérience de M^{me} Roy-Marinelli, c'est celle d'un échevin de quartier », a notamment suggéré M. Garon, en balayant du revers de la main « les sornettes » véhiculées par la présidente de la Société de transport de Lévis (STL) et ancienne vice-présidente du comité exécutif.

Selon M. Garon, ces sornettes ont notamment trait aux affirmations de M^{me} Roy-Marinelli quant au financement consenti par l'administration municipale lévisienne à son transport en commun, le plus faible au Québec selon elle.

« Depuis 2001, la contribution de la Ville au transport en commun s'est accrue de 42 %, passant de 2 257 000 \$ sous les ex-municipalités à 3 202 000 \$ en 2005. Combiné à l'effort demandé aux usagers, Lévis demeure une des villes où l'apport du milieu au service de transport en commun est l'un des plus élevés. C'est comme ça qu'il faut compter, mais M^{me} Roy-Marinelli ne comprend pas ça », a affirmé le maire.

Du même souffle, il s'est engagé dans un prochain mandat à « réévaluer le plan de financement du transport en commun en combinant un effort accru de la Ville et l'utilisation d'une partie du retour sur la taxe d'essence ».

M. Garon a aussi en tête un Métrobus qui ferait la navette sur le boulevard de la Rive-Sud, de boucler la révision du

projet d'échanges à la tête des ponts en tenant compte du développement qui s'y précise et à améliorer la fréquence et les horaires du service interrives.

UN TRAIN DE PROMESSES

Plein d'autres engagements ont été formulés par le chef du PCC envers le transport et le réseau routier. Ceux d'injecter davantage d'argent dans la réfection des rues, de pousser sur l'idée de porter la 20 à trois voies, de réaliser le réaménagement de l'échangeur de la route Lagueux, de relancer le ministère des Transports pour décongestionner la route 116, d'embellir le boulevard de la Rive-Sud, etc.

Parmi les promesses de M. Garon, il a aussi été question de rescussiter le projet de centre aquatique pour les quartiers de l'ouest de Lévis. Le maire sortant veut également compléter le plan directeur de développement du réseau cyclable de Lévis, réseau pour lequel sa contribution a été d'aller chercher l'argent à 100 % pour la piste du Parcours des anses, a-t-il souligné, les efforts de Gilles Lehouillier dans le même temps étant voués à l'échec.

« Quand on veut diriger une grande ville, il faut savoir quoi faire », a-t-il noté, ridiculisant du même souffle l'engagement exprimé il y a une huitaine par l'ancienne mairesse de Saint-Jean-Chrysostome de donner comme tâche à un fonctionnaire de scruter les programmes gouvernementaux de façon à y identifier toute source de subvention potentielle pour Lévis.

« M^{me} Roy-Marinelli veut engager un démarcheur pour aller chercher de l'argent », a interprété M. Garon, faisant tout à la fois état de « sornettes » et « affaires imbéciles » qui sont véhiculées dans la présente campagne, des tarifs des démarcheurs et des « commandites » fédérales.



Le secteur D'Estimauville, « c'est l'entrée est de Québec », un coin intéressant à développer, selon Pierre-Michel Bouchard, le chef de l'ACQ.

Prolonger Saint-David et revitaliser D'Estimauville, des priorités pour l'ACQ

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
JFCliche@lesoleil.com

La revitalisation de l'axe Maizerets-Montmorency, celle du quartier historique de Beauport et le prolongement de l'avenue Saint-David sont des priorités, selon l'Action civique (ACQ), qui

a dévoilé hier ses promesses pour l'arrondissement Beauport.

Selon le chef du parti, Pierre-Michel Bouchard, le secteur D'Estimauville, « c'est l'entrée est de Québec. (...) Il faut susciter l'intérêt de développer ce coin-là, en donnant un signe clair que c'est là qu'on (la Ville) veut aller. Il y a toute une façade de fleuve à cet endroit; je ne peux pas croire que ça n'intéresse pas les promoteurs. »

L'Action civique avait déjà rendu publique, il y a quelques semaines, son intention d'encourager l'établissement de commerces et de nouveaux résidents dans ces environs. M. Bouchard souligne en outre que de « redévelopper » un secteur négligé constitue une belle façon de contrer l'étalement urbain.

Ce projet, celui du quartier historique et le prolongement de l'avenue Saint-David, sont toutefois des chantiers qui coûteront cher. L'administration sortante du Renouveau municipal (RMQ) a également promis de les réaliser. Mais contrairement à l'ACQ, qui s'est engagée à geler les taxes pour quatre ans et à réduire la dette de 100 millions \$, le RMQ a seulement promis de ne pas augmenter les taxes plus rapidement que l'inflation et de maintenir la dette à son niveau actuel.

RÉORGANISER LE PTI

Afin de tenir parole tout en joignant les deux bouts, d'autres projets pourraient être retardés, admet M. Bouchard. « Il faut réorganiser le PTI pour avoir le plus d'effet possible, le plus rapidement possible, dit-il. (...) Je sais que cela coûte de l'argent, mais le PTI est déjà budgété. Il faut réallouer ces dépenses-là » dans D'Estimauville, dit le chef de l'ACQ, sans toutefois préciser quels chantiers seraient suspendus.

M. Bouchard compte aussi sur des marges de manœuvre qu'il entend dégager en gérant la Ville de façon plus serrée et en « optimisant les ressources » déjà disponibles. Sa candidate dans Saint-Michel, Lisette Lepage, rappelle de son côté que les investissements dans D'Estimauville ne sont pas des dépenses pures, mais que les nouveaux résidents et commerces rapporteront des taxes à la Ville.

M^{me} Lepage a profité de la conférence de presse d'hier pour critiquer l'inaction du RMQ dans le dossier de l'avenue Saint-David. « J'ai obtenu en mai dernier un échéancier pour ce projet-là, qui commencera en 2006. Je l'ai obtenu par la bande et en faisant des pieds et des mains parce que, au comité exécutif et au politique, on me faisait des promesses, mais rien ne se passait. Alors, je suis allée vers les hauts fonctionnaires, et j'ai eu une collaboration formidable. »

Les plans du prolongement de Saint-David sont actuellement devant la Commission de protection du territoire agricole. La Ville a déjà reçu un avis préliminaire favorable et attend la décision finale, qui devrait tomber au cours des prochaines semaines, avant d'enclencher le processus.

Notons enfin que l'Action civique s'engage à améliorer le transport en commun dans Beauport et à y augmenter la présence policière afin de mieux faire respecter les limites de vitesse.

Le RMQ proteste

■ Notre enquête sur les forces en présence dans chacun des districts, publiée lundi, a fait vivement réagir le Renouveau municipal (RMQ, administration sortante). Selon Robert Boulay, attaché de presse du chef du parti, Claude Larose, « personne, au sein du RMQ, n'était habilité à faire pareil exercice et personne, parmi celles qui auraient été en mesure de le faire, ne l'a fait, nous en avons la certitude ». De plus, M. Boulay affirme que « les relevés que nous avons différents grandement de ceux de (la source interne qu'a interviewée LE SOLEIL) ». Il n'a cependant pas été possible de mettre la main sur ces « relevés ». *Jean-François Cliche*

TENDRES à l'os!

LES MEILLEURES CÔTES LEVÉES À QUÉBEC!
Goûteuses et tendres à l'os, servies avec frites allumettes
et pailles d'oignon ou salade César.

PARIS • GRILL

GRILLADES ET POISSONS

3121, Hochelaga, Sainte-Foy 658-4415
(Voisin de l'hôtel Clarion)



www.parisgrill.com

LE PRIX LES PLUS BAS SOUS LE SOLEIL



Santa Lucia GRAN CLUB SANTA LUCIA 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 699\$ TAXES + FRAIS SONT INCLUS DÉPART LES 8, 15 ET 22 NOV DE MONTRÉAL	La Romana DON JUAN BEACH RESORT 6 JOURS, TOUT-COMPRIS 599\$ TAXES + FRAIS SONT INCLUS DÉPART LES 11 NOV DE MONTRÉAL	Puerto Plata VITALIS GARDENS BEACH RESORT 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 1079\$ TAXES + FRAIS SONT INCLUS DÉPART LE 27 JAN ET 3 FÉV DE QUÉBEC	Varadero CORALIA CUATRO PALMAS 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 1099\$ TAXES + FRAIS SONT INCLUS DÉPART LE 29 JAN DE QUÉBEC
Cartagena HOTEL CAMBE 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 1299\$ TAXES + FRAIS SONT INCLUS DÉPART LE 31 JAN ET 7 FÉV DE MONTRÉAL	Varadero CORALIA PLAYA DE ORO 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 1349\$ TAXES + FRAIS SONT INCLUS DÉPART LE 5 FÉV DE QUÉBEC	GO TRAVEL DIRECT République Dominicaine	

1.866.749.3344 GoTravelDirect.com

* Départ de Montréal uniquement entre le 1^{er} nov. et 1^{er} déc. Les prix sont par personne basée sur une occupation double. Les prix peuvent changer en fonction de la disponibilité. Les prix sont en vigueur au moment de l'impression et sont valables pour les nouvelles réservations jusqu'au 27 octobre 2005. Les taxes et les frais sont inclus, l'alcool, les taxes, les services et transferts. Go Travel Direct est titulaire d'un permis de Québec. Voir sur les sites de Go Travel Direct.

Prix disponibles en ligne seulement à www.gotraveldirect.com. Contribution au fonds d'indemnisation de 3.50 \$ par tranche de mille dollars en supplément.

La grande vente Folle

4 jours
seulement

27-28-29-30 octobre

Jusqu'à 50%

Vous avez l'intention d'acheter...

meubles, matelas, électroménagers et
accessoires de décoration...

**Un événement de grande envergure
se prépare... Soyez des nôtres!**

MULTI MEUBLES

Blouin
Ma source de confort... et d'inspiration!

www.multimeubles.com
421, boulevard Armand-Paris, Beauport (Québec) (bout. de la Capitale, sortie Labellée)

(418) 664-2223

BOUTIC
321

accord ID
la Capitale

citi financière
services financiers



Service de décoration GRATUIT



Notre magasin
sera fermé le
26 octobre
en préparation de
LA GRANDE

COUPABLE D'AVOIR POSSÉDÉ DE LA PORNO JUVÉNILE

Un éducateur est défendu par des enseignants et même par un parent d'élève

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

■ Des enseignants et un parent d'élève se sont portés à la défense de François Vennes, un éducateur en service de garde reconnu coupable de possession de pornographie juvénile. Ils souhaitent même sa réintégration à l'école.

Ces plaidoyers ont eu lieu hier, au palais de justice de Québec, lors des représentations sur sentence de l'homme de 29 ans, arrêté en septembre 2003 pour possession de matériel pornographique juvénile. Sur les 80 fichiers (photographies) identifiés dans son ordinateur personnel, certains montrent des garçons de 4 à 16 ans accomplissant des actes de fellation et de sodomie avec des hommes adultes. À son procès l'été dernier, M. Vennes alléguait que ces fichiers s'étaient retrouvés presque par erreur dans son ordinateur. Il disait naviguer dans le Web pour trouver des sites adultes homosexuels dans une période de sa vie où il se questionnait sur son orientation sexuelle. En bout de ligne, le juge Pierre Verdon ne l'a pas cru et l'a reconnu coupable.

Avant que ce dernier ne rende sa sentence, l'avocat de la défense, M^{re} Jean Asselin, a voulu faire une preuve de bonne réputation de son client. Il a donc fait témoigner des collègues de travail de l'accusé.

Enseignante à l'école Maria-Goretti de Charlesbourg, Marie Huot a encensé le travail de responsable de service de garde de François Vennes. Si le service est aujourd'hui efficace, c'est grâce à lui. Elle a aussi vanté ses qualités personnelles. Et s'il voulait revenir? «Ce serait hurra! le retour aux enfants d'un être extraordinaire.» Pierre Lachance, un autre enseignant, renchérit: «L'école, les élèves, tout le monde serait heureux de le voir revenir. Il nous manque.»

Rien à redire
sur la
conduite de
François
Vennes
à l'école

Sylvie Renaud, parent d'élève, semble aussi prête à donner une seconde chance à François Vennes. «Je le citais comme exemple. Il a déjà fait deux activités seul avec mon fils et n'a jamais rien tenté auprès de lui. Je n'hésiterais pas à le lui confier de nouveau.»

Selon ce que le SOLEIL a compris d'autres discussions, ces témoins font une distinction entre ce qui a pu se produire dans la vie privée de M. Vennes et la manière irréprochable dont il se conduisait à l'école. Ils insistent pour dire que ce n'est pas un monstre. «Je ne le défendrais pas s'il avait touché à un enfant», souligne M^{re} Renaud.

RIEN DE RÉGLÉ

Selon la procureure de la Couronne, Carmen Rioux, la défense n'a pas «prouvé que le problème de M. Vennes est réglé. Oui, il a suivi une thérapie (71 rencontres avec un psychologue depuis septembre 2003). Mais c'est pour l'aider à passer à travers cette épreuve et non pour savoir comment ne pas recommencer.»

Ces informations viennent d'un psychologue, qui témoignait hier à titre d'expert pour la défense. Selon lui, M. Vennes ne présente pas les caractéristiques d'un pédophile. Les risques de récidive seraient quasi inexistantes. Ce qui fait dire à M^{re} Asselin que les fichiers retrouvés sont «une erreur de parcours». Et celui-ci de réclamer l'absolution.

La Couronne demande de son côté une peine d'emprisonnement avec sursis de deux ou trois mois, l'imposition de travaux communautaires, l'interdiction d'accès à Internet et l'inscription de M. Vennes dans le registre des délinquants sexuels.

Devant cette histoire réellement différente de celles qui aboutissent habituellement au tribunal, le juge Verdon lui-même a avoué que «c'est un cas qui présente certaines particularités». Il rendra son jugement le 9 décembre.

EN BREF

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

Policier accusé de voies de fait

■ Un policier de la Sûreté du Québec, Claude Brulotte, âgé de 39 ans, a été accusé de voies de fait sur sa conjointe et sur une fillette de 13 ans, causant à cette dernière des lésions corporelles. Les événements reprochés au policier, hier, au palais de justice de Québec, se seraient déroulés dimanche à Lévis. C'est d'ailleurs la police de l'endroit qui a procédé à l'arrestation du suspect lundi en après-midi. L'homme compte une quinzaine d'années d'expérience dans la police. Il aurait travaillé quelques années comme agent de liaison au palais de justice de Québec. La Couronne s'est opposée, hier, à sa remise en liberté. Claude Brulotte, qui était en congé de maladie au moment de son arrestation, comparaitra de nouveau demain pour son enquête sur remise en liberté.

RÉSEAU DE PROSTITUTION JUVÉNILE
Victime et proxénète

■ Une victime du réseau de prostitution juvénile démantelé lors de l'opération Scorpion en décembre 2002, a plaidé coupable hier au palais de justice de Québec à une accusation d'avoir induit ou tenté d'induire des personnes à se prostituer. Les faits reprochés à la jeune femme, aujourd'hui âgée de 19 ans, auraient eu lieu entre le 23 août 2004 et le 31 janvier 2005. Celle-ci a fourni à deux ou trois filles du centre l'Escalade les numéros de téléphone de clients potentiels. Selon son avocat, M^{re} Dominique Bertrand, elle a agi de façon naïve et n'a tiré aucun profit de la situation. Il semble que ces jeunes filles cherchaient déjà les moyens de se prostituer. M^{re} Bertrand souligne que sa cliente se tient aujourd'hui très loin du milieu de la prostitution et qu'elle occupe un poste de réceptionniste et de serveuse. Un rapport présentiel a été demandé pour évaluer les risques de récidive. La sentence sera connue le 20 janvier.

Pot à café Java

PRIX TRÈS ACTUEL!

Quantité limitée **740\$**

CUISINE actuelle. Place Ste-Foy 658-5879

UNE CARRIÈRE PASSIONNANTE, ÇA SE PRÉPARE

Salon Éducation Emploi

27 au 30 octobre 2005
Centre de foires de Québec
(418) 659-3212
www.SalonEducationEmploi.com

ENTRÉE GRATUITE

Québec

énergie 98.1 | LE SOLEIL | TVA | jobbeem

L'ACURA EL

228\$ PAR MOIS EN LOCATION SUR 48 MOIS

2,2% TAUX DE LOCATION OU DE FINANCEMENT

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

L'ACURA TSX

328\$ PAR MOIS EN LOCATION SUR 48 MOIS

2,9% TAUX DE LOCATION OU DE FINANCEMENT

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

«MEILLEURE BERLINE SPORT DE 2005»
- LE MAGAZINE CAR AND DRIVER

«UN DES MEILLEURS ACHATS DANS LA CATÉGORIE DES VOITURES DE PLUS DE 30 000 \$»
- LE MONDE DE L'AUTO, septembre 2005

LA SEULE LIMITE AU LUXE ACURA: L'INVENTAIRE. FAITES VITE. VENTES FINALES 2005.

L'ACURA EL TOURING Moteur VTEC[™] • Roues en alliage de 15 pouces • Coussins gonflables latéraux • Toit ouvrant électrique • Groupe électrique • Freins ABS • Régulateur de vitesse • Radio AM/FM, CD, 6 haut-parleurs • Climatiseur automatique sans CFC

L'ACURA TSX Moteur i-VTEC[™] de 200 chevaux • Roues de 17 pouces en alliage d'aluminium • Intérieur garni de cuir • Toit ouvrant électrique • Climatiseur automatique • Chaîne stéréo AM/FM de 360 watts avec changeur pour 6 CD et 8 haut-parleurs

ACURA Optima QUÉBEC

4901, boul. des Galeries, Québec
(418) 622-8180 / 1 888 21-ACURA
www.acuraoptima.com

ESCA
Évaluation des
Sécurité des
Voitures
2004

* Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura EL (modèle ES350S) 2005 neuve. Pour l'Acura EL (modèle ES350S), un acompte de 3666 \$ vous donne un versement mensuel de 228 \$ et un total des paiements de 14 610 \$. Taxe de location annuel de 2,2%. Un premier versement est exigé et un acompte pourrait être exigé. Allocations de 24 000 km par année (hors de 0,12 \$ le kilomètre supplémentaire). Transport et préparation de 1290 \$, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Le prix de location (tarifs, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus) pour l'Acura EL (modèle ES350S), par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Par exemple, 20 000 \$ à 2,2 %. Paiements mensuels de 435,65 \$ pendant 48 mois. Coût d'emprunt de 911,20 \$. Total des paiements de 20 911,20 \$. Un acompte pourrait être exigé. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Du 3 septembre au 30 septembre 2005. * Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura TSX (modèle CL350S) 2005 neuve. Un acompte de 6950 \$ vous donne un versement mensuel de 328 \$ et un total des paiements de 22 394 \$. Taxe de location annuel de 2,9 %. Un premier versement est exigé et un acompte pourrait être exigé. Allocations de 24 000 km par année (hors de 0,15 \$ le kilomètre supplémentaire). Transport et préparation de 1290 \$, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. * Offres de financement à l'achat d'une durée limitée, établies pour l'Acura TSX (modèle CL350S) 2005 neuve. Un acompte pourrait être exigé. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Du 3 septembre au 31 octobre 2005. Les modèles offerts peuvent différer des photographies. Visitez votre concessionnaire pour plus de détails.

Venez goûter la folie

« Dans la série «La folie qui séduit» le Café du Monde présente : **Le cours d'Espagnol** »

Anecdote 2

Par des patrons très consciencieux, mon collègue Roch, un serveur dévoué, se fit inscrire à un cours d'Espagnol, niveau 1. La même semaine, des clients de Madrid se pointèrent... On lança Roch dans l'arène avec fierté. Et on l'entendit leur demander :

«Bonyour yé pé prendre votré commande?»

BISTRO PARISIEN

LE CAFÉ DU MONDE

VENUE QUÉBEC

84, Dalhousie, Québec 692-4455
www.lecafedumonde.com

APRÈS AVOIR CONQUIS LA CRITIQUE,
NOS 2006 S'APPRÊTENT À CONQUÉRIR LA ROUTE.



Modèle GT GFX illustré

ACHETEZ À PARTIR DE
mazda3 GX 2006 16 495\$* -ET- 4,9%
PREMIÈRE DE CLASSE DE SA CATÉGORIE
Pour une 2^e année consécutive
Le Guide de l'auto 2006
de financement à l'achat
jusqu'à 36 mois[†]

MAZDA **TRIBUTE** GX 4 CYL. 2006



Modèle GX avec Groupe commodités illustré

LOUEZ À PARTIR DE
249\$ par mois, pour 48 mois**
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 1 995\$
0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

-OU-
OBTENEZ **0%**
de financement à l'achat
jusqu'à 60 mois[†]

« Par son comportement routier, il privilégie
ceux qui aiment les sensations de conduite. »
Le Guide de l'auto 2006



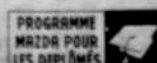
mazda

www.mazda.ca

Vous trouverez beaucoup **plus** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

PRÊT À ROULER INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA • RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE REMARQUABLE GARANTIE COMPLÈTE

*4,9% de financement à l'achat aux particuliers jusqu'à 36 mois sur les Mazda3 2006 neuves et 0% de financement à l'achat jusqu'à 60 mois sur les Mazda Tribute 2006 neuves. Financement consenti par la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. Exemples de financement: Mazda3: 10 000\$ pour un terme de 36 mois à 4,9%: 299,26\$/mois. Mazda Tribute: 10 000\$ pour un terme de 60 mois à 0%: 188,87\$/mois. **Offre réservée aux particuliers et portant sur les Mazda3 GX (D4XS5AA001) 2006 neuves. Frais de transport et préparation (1 195\$), immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPM en sus. ***Taux de location personnelle Mazda: offre portant uniquement sur la location ou détail des Mazda Tribute GX 4 cyl. (D4XS5AA001) 2006 neuves de base. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun dépôt de sécurité requis. Offre soumise à l'approbation du Crédit Mazda Canada inc. Limite de 20 000 km par année. Frais de 8¢/km supplémentaire à la fin du terme. Location exige limite de 25 000 km disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPM en sus. Les modèles illustrés le sont à titre indicatif seulement en ce qu'ils peuvent comporter des équipements optionnels non inclus dans les prix mentionnés. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix préférentiel. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 8 octobre 2005.



EN BREF

SAINT-GEORGES DE BEAUCE

Collision mortelle

■ Une collision mortelle est survenue hier vers 16 h à Saint-Georges de Beauce. Le conducteur d'une voiture qui roulait sur la 30^e Avenue en direction nord a été frappé par un camion-remorque au moment où l'automobile traversait la route 271, qui relie Saint-Georges de Beauce à Saint-Benoît-Labre. La sûreté municipale est incapable pour l'instant de déterminer si le conducteur avait fait son arrêt. L'homme, âgé de 81 ans, est décédé sur-le-champ. *Daphnée Dion-Viens*

Le regroupement des organismes communautaires souligne ses 10 ans

■ Le Regroupement des organismes communautaires de la région 03 (ROC 03) a profité, hier, des célébrations marquant son 10^e anniversaire pour publier quelques données sur l'ampleur du rayonnement des organismes ainsi que l'importance de la participation citoyenne dans Portneuf, Charlevoix et Québec. Ainsi, 11 541 béné-

voles participent aux activités des organismes communautaires dans la région, alors que 1396 bénévoles siègent aux conseils d'administration. Plus de 70 % du personnel du milieu communautaire reçoit moins de 15 \$/h alors que 70 % d'entre eux ont un diplôme d'études collégiales ou d'études supérieures; 73 % sont aussi des femmes. L'écoute, la relation d'aide et le soutien individuel sont offerts par 82 % des organismes.

Claude Vaillancourt

Voiture heurtée par un mystérieux projectile

■ Une voiture a été heurtée par un projectile hier à Charlesbourg, peu avant 20 h. Alain Carreau, 41 ans, roulait sur le boulevard Loiret près de la rue Château-Bigot lorsqu'un projectile a frappé la vitre côté conducteur, qui a éclaté. Légèrement blessé au visage par les éclats de verre, il s'est ensuite rendu jusqu'à son domicile, quelques rues plus loin, avant d'être transporté en ambulance à l'hôpital l'Enfant-Jésus. « Il a entendu un bruit, il a pensé que c'était peut-être un coup de fusil », a raconté sa conjointe, Manon Saint-Jean. Une enquête est en cours afin d'identifier la nature du projectile. « Toutes les hypothèses sont à considérer », a affirmé le lieutenant Pierre Plante, de la police de Québec. *Daphnée Dion-Viens*

AVIS PUBLIC

PROJET DE CONSTRUCTION DE RÉSERVOIRS ADDITIONNELS D'ENTREPOSAGE DE PRODUITS LIQUIDES À MONTRÉAL-EST

La compagnie Canterm Terminaux Canadiens inc., qui exploite déjà des réservoirs de produits liquides à Montréal-Est, désire accroître sa capacité d'entreposage actuelle d'environ 1,7 million de barils (270 000 m³). Cette augmentation impliquerait la construction et l'aménagement de 15 à 20 réservoirs circulaires en acier ainsi que de leurs équipements connexes.

Cet avis est publié pour informer la population qu'elle peut consulter l'étude d'impact sur l'environnement et les autres documents concernant ce projet. Ces documents sont disponibles pour consultation aux centres de consultation temporaires:

Bibliothèque de Mercier
8105, rue Hochelaga
Montréal (Québec) H1L 2K9
Responsable: Diane Tremblay
Téléphone: (514) 872-8738

Heures d'ouverture
Lundi: Fermé
Mardi et mercredi: 13 h à 21 h
Jeudi et vendredi: 13 h à 18 h
Samedi et dimanche: 12 h à 17 h

Bibliothèque de Montréal-Est
11370, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H1B 2W6
Responsable: Anne-Marie Dufour
Téléphone: (514) 868-4222

Heures d'ouverture
Lundi au vendredi: 10 h à 20 h 30
Samedi: 13 h à 17 h
Dimanche: Fermé

ainsi qu'aux centres de documentation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE):

Université du Québec à Montréal (UQAM)
Bibliothèque centrale, Pavillon Hubert-Aquin
Section des publications gouvernementales
1255, rue Saint-Denis, local A-M100
Montréal (Québec) H2X 3R9
Téléphone: (514) 987-4392

Heures d'ouverture
Lundi au vendredi: 8 h 30 à 22 h
Samedi et dimanche: 12 h à 17 h

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Heures d'ouverture
Lundi au vendredi: 8 h 30 à 16 h 30
Samedi et dimanche: Fermé

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus aux numéros (418) 643-7447 ou sans frais 1 800 463-4732 de même que dans le site internet www.bape.gouv.qc.ca

SÉANCE D'INFORMATION

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra une rencontre d'information:

le mercredi 16 novembre 2005, à compter de 19 h 30
Centre communautaire Roussin, salle R-57
12125, rue Notre-Dame Est, Pointe-aux-Trembles (Québec) H1B 2Y9

Toute personne, groupe ou municipalité peut demander par écrit au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas J. Mulcair, la tenue d'une audience publique relativement à ce projet; cette demande doit être faite au plus tard le 9 décembre 2005 à l'adresse suivante: Édifice Marie-Guyart, 675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage, Québec (Québec) G1R 5V7.

Le 26 octobre 2005

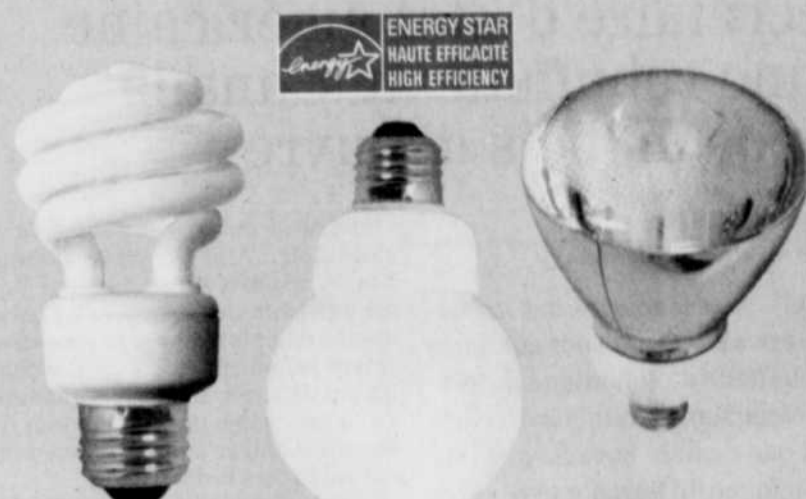
Cet avis est publié par Canterm Terminaux Canadiens inc. conformément au Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (R.R.Q., 1981 c. Q-2, r.9).



MIEUX
CONSOMMER

Faites un choix éclairé!

AMPOULES FLUOCOMPACTES
ET LUMIÈRES DE NOËL À DEL.
De brillantes économies!



Efficacité: consomment de 75 % à 90 % moins d'énergie en moyenne que les ampoules ordinaires.

Sécurité: dégagent très peu de chaleur.

Durabilité: 1 = jusqu'à 10

Surveillez l'événement
AMPOULES EFFICACES

chez les détaillants de votre région et profitez de réductions à l'achat d'ampoules.

Dates et endroits au
www.hydroquebec.com/residentiel

Hydro
Québec

PARTICIPEZ À NOTRE CONCOURS: La fête des récoltes

12 600\$ en prix à gagner

soit, un bon d'achat de 5 000\$ chez Tanguay et 152 bons d'achats, d'une valeur de 50\$ chacun, valides dans toutes les succursales Le Jardin Mobile, pour une valeur de 7 600\$

(1 bon d'achat de 50 \$ par semaine, par succursale, durant 8 semaines)

Les coupons de participation et les règlements du concours sont disponibles dans toutes nos succursales de Jardin Mobile.

De plus, durant ce concours, procurez-vous LE SOLEIL au prix de 47¢, taxes incluses, les SAMEDIS, 29 octobre et 5 novembre 2005, dans toutes les succursales Le Jardin Mobile.

Chou-fleur

de la Californie
grosceur = 12
catégorie no 1

97¢
chacun

Une impressionnante sélection



Bananes

importées

27¢
la livre

Ananas

GOLDEN RICE
mûrs sur le plant
prêts à manger, les sucres
du Costa Rica
catégorie no 1

197¢

Poires «Bartlett»

des États-Unis
préemballées
catégorie no 1

97¢
la livre

La fête des récoltes

avec Le Jardin Mobile en collaboration avec Tanguay
Participez à notre concours en complétant ce coupon et en le déposant dans les boîtes prévues à cet effet. Seuls les coupons remplis et datés du 29 octobre ou du 5 novembre 2005, avant 21 heures, sont valables.

Vous pouvez ainsi gagner un bon d'achat, d'une valeur de 5000\$, valide chez Tanguay ou l'un des 152 bons d'achats de 50\$ chacun, valide dans toutes les succursales de Jardin Mobile.

Les règlements de participation de ce concours sont disponibles dans toutes les succursales de Jardin Mobile.

NOM: _____ COORD. POSTAL: _____

ADRESSE: _____

RÉSIDENTIEL: _____ BUREAU: _____

Champignons

fraîches
entières blanches
de l'Ontario
catégorie no 1

97¢
chacun

Mimicitrouilles

du Québec
catégorie no 1

97¢
chacun

Spéciaux valides jusqu'au lundi 31 octobre 2005, dans toutes nos succursales. Ouvert 7 jours, 7 soirs de 9h à 21h. Nous nous réservons le droit de modifier les quantités. Photos à titre indicatif seulement.

LE QUÉBEC ET LE CANADA

Une société distincte aux électeurs plus que «tolérants»

Quand le «New York Times» se penche sur le cas Boisclair, le PQ et le Québec

MICHEL CORBEIL

MCorbeil@lesoleil.com

Pour le *New York Times*, la société distincte qu'est le Québec est une drôle de société. Les électeurs y sont «tolérants» au point de ne pas se scandaliser d'un politicien, le péquiste André Boisclair, qui affiche son homosexualité, qui confesse avoir pris de la cocaïne et qui se retrouve au centre de mille rumeurs sur sa vie personnelle.

C'est sous la plume du journaliste Clifford Krauss qu'apparaissait hier un texte sur les mœurs électorales des Québécois, telles que le révèle la course à la direction du PQ. Des mœurs, suggère l'auteur, fort différentes des Américains.

Le titre donne le ton. «Règle de campagne (électorale) numéro un: ne soyez pas plus vertueux que les électeurs.»

L'envoyé spécial du prestigieux quotidien lance le reportage en affirmant que les électeurs québécois sont «fameusement» connus pour leur tolérance. «Ils semblent penser que les leaders politiques qui n'admettent pas avoir fumé de la marijuana manquent de "joie de vivre" (en français dans le texte).»

Où ailleurs dans le monde démocratique aurait-on vu un premier ministre frapper et tuer avec son auto un sans-abri pour être plus tard réélu? soulève le quotidien. Il fait allusion à l'acci-

dent dans lequel avait été impliqué le premier ministre René Lévesque dans les années 70.

Le *New York Times* parle de la candidature d'André Boisclair comme de l'incarnation même de cette ouverture d'esprit québécoise. Il fait écho à un reportage portant sur la vie d'oiseau de nuit du candidat Boisclair lorsqu'il était ministre sous Lucien Bouchard. Cet article mentionne que le jeune ministre Boisclair est parfois revenu à son bureau «avec les clés d'une auto louée qu'il n'a pu retrouver».

M. Krauss rappelle que ce dernier a d'abord tourné les talons lorsque la question de sa consommation a été posée par les médias. M. Boisclair a fina-

lement admis, dit le quotidien, mais il a refusé de préciser «combien de fois il en a pris, quand il a arrêté et où il s'en est procuré».

«Aux États-Unis, ce genre de révélation signifie qu'il est temps de penser sérieusement à une carrière de lobbyiste», écrit avec une touche d'ironie M. Krauss. Or, les sondages ont plutôt rapporté que les appuis se sont gonflés en faveur du candidat à l'investiture péquiste au lendemain des divulgations, poursuit-il.

Dans une entrevue au *New York Times*, M. Boisclair indique que «je pense que la population apprécie mon honnêteté». Le politologue Alain Gagnon commente que «la tolérance est

quelque chose qui définit» la personnalité collective des Québécois. Son collègue Pierre Martin prévient que les fédéralistes n'hésiteront pas à enquerir sur le passé de ce candidat s'il succède à Bernard Landry.

Le *New York Times* rappelle que des caricaturistes ont dépeint Pauline Marois, principale rivale de M. Boisclair dans la course à la direction, en train de se droguer pour améliorer son image publique. «La semaine dernière, M^{me} Marois a admis avoir consommé de la marijuana lorsque'elle était adolescente, mais qu'elle n'avait pas aimé cela. Ses appuis dans les sondages ont augmenté légèrement», conclut M. Krauss.

CONDOLEEZZA RICE À OTTAWA

Un sourire brutal

La secrétaire d'État américaine sert une rebuffade au Canada à propos du bois d'œuvre

ISABELLE RODRIGUE

Presse canadienne

■ OTTAWA — Avec le sourire, la secrétaire d'État américaine, Condoleezza Rice, a servi une rebuffade diplomatique au gouvernement canadien, ce qui laisse croire que ce n'est pas demain la veille que l'industrie canadienne du bois d'œuvre verra la couleur des 5 milliards \$ de pénalités déposés en fiducie.

Le ton plus dur adopté par Ottawa, il y a quelques semaines, et les menaces de représailles n'ont visiblement pas convaincu l'administration de George W. Bush.

Le gouvernement de Paul Martin a beau s'époumoner et répéter sur tous les toits que le comité spécial de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) a donné sans contredit raison au Canada, les États-Unis maintiennent que la solution à ce litige commercial doit passer par la négociation.

Cette position du gouvernement américain suscite, au Canada, bien des critiques, plusieurs politiciens remettant en question la volonté réelle des États-Unis à respecter les accords qu'il signe.

«La parole des États-Unis est d'or, en ce qui a trait à ses ententes internationales», a affirmé sans détour M^{me} Rice lors d'une conférence de presse, lorsque confrontée par les journalistes à cette critique.

«Nous aimerions reprendre les négociations sur ce litige, mais il est extrêmement important d'éviter de véhiculer un discours apocalyptique sur ce sujet. C'est un sujet important, mais c'est un désaccord commercial», a souligné la secrétaire d'État, invitant le Canada à mettre les choses en perspective.

Les États-Unis, a-t-elle réitéré, veulent régler ce litige par la négociation.

Hier, le premier ministre, Paul Martin, a répété que le Canada était prêt à négocier, mais que l'administration Bush devrait d'abord se conformer à l'ALENA.

«Nous continuons à insister pour que les Américains acceptent les règles et l'échéancier de l'ALENA tel qu'il a été négocié il y a 15 ans», a soutenu M. Martin, aux Communes, affirmant que le remboursement des pénalités versées en fiducie par les compagnies canadiennes était un élément non négociable.

C'est ce qu'il avait déclaré lundi, lors d'une conférence de presse, disant attendre un «signal clair» des États-Unis qui ferait la preuve qu'ils entendent respecter l'accord commercial.

Fort de sa victoire en août devant un comité spécial de l'ALENA, Ottawa soutient que les États-Unis doivent maintenant mettre un terme aux pénalités imposées à l'industrie canadienne du bois d'œuvre et remettre aux entreprises canadiennes 3,5 des 5 milliards \$ qu'elles ont déposés en fiducie depuis 2002.

«Je ne voyage pas avec autant d'argent», a lancé à la blague M^{me} Rice, lorsque questionnée sur cet aspect de la dispute.

La secrétaire d'État, dont c'était la première visite officielle au Canada depuis sa nomination, a aussi entendu parler de bois d'œuvre lors de sa brève rencontre avec les trois chefs d'opposition.

PASSEPORTS ET IRAK

Au cours des 22 heures passées en sol canadien, M^{me} Rice aura aussi abordé de nombreux autres sujets avec son vis-à-vis, Pierre Pettigrew, ou lors du dîner à la résidence officielle du premier ministre, lundi soir.

Elle a aussi signifié une volonté de coopération sur la question des passeports que Washington entend exiger, dès 2008, à tous les individus qui voudront entrer aux États-Unis.

En entrevue au réseau de télévision CBC, Condoleezza Rice a argué que l'administration Bush analysait la situation et cherchait une façon d'instaurer une certaine flexibilité tout en assurant la sécurité du pays.

Au plan de la reconstruction de l'Irak, M^{me} Rice a dit s'attendre à ce que le Canada relève son appui.



L'ambassadeur américain au Canada, David Wilkins (à gauche), et son vis-à-vis canadien, Frank McKenna, ont suivi avec une grande attention la conférence de presse conjointe de Condoleezza Rice et du ministre Pierre Pettigrew, à Ottawa hier.



La gouverneure générale, Michaëlle Jean, a accueilli la secrétaire d'État américaine à Rideau Hall, hier.

Les É.-U. disent collaborer pour contrer le trafic d'armes à feu

JOHN WARD

Presse canadienne

OTTAWA — Les États-Unis collaborent afin de juguler la contrebande d'armes à feu en direction du Canada, a déclaré hier la secrétaire d'État américaine Condoleezza Rice, le jour même où des représentants de trois grandes villes canadiennes ont dénoncé la violence armée dans leurs rues.

Au terme d'une visite de deux jours à Ottawa, M^{me} Rice a indiqué qu'il y avait 40 enquêtes transfrontalières sur la contrebande d'armes à feu. Elle a ajouté que les Américains partageaient leur technologie et leur expertise avec leurs homologues canadiens afin de contrer ce fléau.

Ces commentaires ne pouvaient tomber mieux, puisque des représentants des villes de Toronto et Winnipeg ont appelé hier à plus de fermeté à l'encontre de la violence suscitée par les armes à feu, à la suite d'une série de fusillades impliquant des gangs. Faisant suite au meurtre d'une fille de 18 ans qui célébrait son anniversaire, la police d'Edmonton a pour sa part reconnu qu'il était facile de se procurer un pistolet dans les rues de la ville.

Un analyste en sécurité de l'Institut Mackenzie de Toronto, John Thompson, a convenu que les Américains contribuaient déjà beaucoup à la guerre contre la contrebande d'armes. Il a toutefois précisé que le Canada n'était pas aux prises avec un problème d'armes, mais plutôt un problè-

me de gangs, et devait par conséquent cesser de montrer du doigt les Américains.

C'est comme pour les politiciens de blâmer «ces Américains, fous et bouffons, et leur culture des armes à feu. Cela flatte un préjugé canadien et flatte leurs partisans traditionnels».

En s'en prenant ainsi aux Américains, les personnalités politiques peuvent esquiver l'enjeu des gangs de rue.

Certains dirigeants canadiens ont en effet accusé les États-Unis pour leur contribution importante à la violence causée par les armes à feu, tout particulièrement à la lumière d'une récente escarmouche mortelle à Toronto.

Le premier ministre Paul Martin a abordé la question avec M^{me} Rice au cours d'un souper de travail, lundi soir. Le premier ministre ontarien Dalton McGuinty a également dénoncé les États-Unis, lieu d'origine de nombreuses armes à feu illégales trouvées au Canada, selon lui.

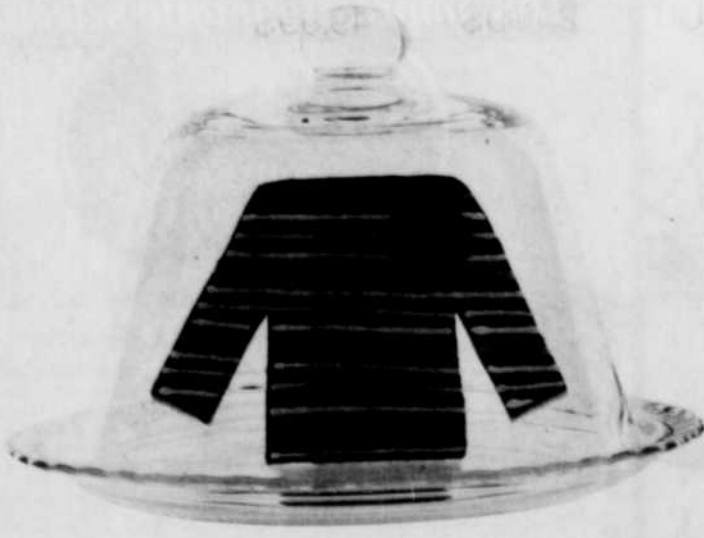
M. Martin prétend que les armes dans la moitié des crimes mettant en cause des armes à feu proviennent illégalement des États-Unis. M^{me} Rice a quant à elle dit qu'elle ne détenait aucun chiffre confirmé sur la circulation d'armes en direction du Canada.

«Le problème du contrôle des frontières et de la contrebande est partagé, a-t-elle évoqué au cours d'une conférence de presse, hier. Des problèmes de part et d'autre de la frontière peuvent faciliter la contrebande d'armes à feu.»

DEMAIN

DANS LE SOLEIL

Pâtisserie
haute
couture



Dans le cahier
Arts et Vie

Longtemps l'apanage des grands-mères à l'heure du thé, la pâtisserie française change. On explore de nouveaux goûts, de nouvelles formes et peu à peu, on parle même de collections. À tel point que la pâtisserie flirte de plus en plus avec le milieu de la mode. Tour d'horizon d'une tendance à croquer, qui pourrait bien finir par toucher le Québec.

EAU CONTAMINÉE

L'Ontario fait évacuer une réserve autochtone

TORONTO (PC) — Plus de la moitié des habitants d'une réserve éloignée du nord de l'Ontario, aux prises avec de l'eau contaminée, seront évacués, a annoncé hier le ministre des Affaires autochtones de l'Ontario.

David Ramsay a fait savoir qu'environ 1000 des 1900 résidents de la réserve Kashechewan, située sur la côte ouest de la baie James, quitteront l'endroit par la voie des airs à compter d'aujourd'hui en fin de journée. «C'est une urgence médicale», a-t-il dit après une réunion de deux heures avec des dirigeants autochtones et le premier ministre, Dalton McGuinty.

L'eau potable de la réserve est contaminée par la bactérie *E. coli*, potentiellement mortelle. Et environ la moitié de la population de la réserve souffre d'infections de la peau comme la gale et l'impétigo, des maladies exacerbées par les fortes doses de chlore qu'on a dû déverser dans l'eau pour la désinfecter.

La station d'épuration des eaux de la réserve Kashechewan, vieille de 10 ans, est aux prises avec des problèmes chroniques. Des chefs autochtones ont affirmé que l'installation, qui a été construite en aval d'un bassin de stabilisation des eaux usées, est irréparable. Et certains d'entre eux ont soutenu que les conditions de vie sur la réserve étaient dignes du tiers monde.

Le ministre Ramsay a indiqué qu'il n'écarterait pas la possibilité que la communauté tout entière doive être abandonnée.

Les habitants de la réserve devaient faire bouillir l'eau depuis plus de deux ans. C'est la semaine dernière que des fonctionnaires fédéraux les ont prévenus que l'eau contenait des concentrations élevées de la bactérie *E. coli*, qui peut être fatale pour les enfants et les personnes âgées.

M. Ramsay a reconnu que la communauté aurait pu recevoir de l'aide plus tôt, n'eût été d'un conflit sur le partage des compétences entre Ottawa et la province. La réserve relève d'Ottawa, mais c'est à l'Ontario de lui fournir les services médicaux, a-t-il dit.

BOYCOTT DES ACTIVITÉS CULTURELLES

Line Beauchamp blâme le PQ

■ Comme prévu, l'opposition officielle a refusé, hier à l'Assemblée nationale, de donner son consentement au dépôt d'une motion demandant aux enseignants de ne plus jamais recourir au boycott des activités culturelles. «Le Parti québécois démontre clairement qu'il laisse tomber le milieu de la culture et les artistes», a déclaré la ministre de la Culture et des Communications, Line Beauchamp, en affirmant qu'elle ne pouvait demeurer «muette» devant ce «stratagème immoral» employé par la Fédération des syndicats de l'enseignement. Pour le député péquiste de Mercier, Daniel Turp, le refus de l'opposition officielle d'ajouter sa voix à celle de la ministre Beauchamp ne signifie pas qu'elle approuve la stratégie de la FSE. On refuse plutôt de «servir de caution» au gouvernement, qui est incapable de mener à bon port les négociations avec les employés de l'État et qui ne cherche qu'à semer la confrontation. Par ailleurs, la ministre de la Culture et des Communications a assuré que le milieu culturel sera compensé pour les pertes encourues. En outre, le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, invite les enseignants à ne pas boycotter les activités culturelles dans les écoles. *Gilbert Leduc avec la PC*

MALADIE DU LÉGIONNAIRE

Recours collectif

■ TORONTO — Un recours collectif de 600 millions \$ a été déposé à la suite du décès de 21 personnes infectées par la maladie du légionnaire, la plupart dans un centre d'accueil pour personnes âgées de Toronto. Le recours a été inscrit au nom de Gerald Glover, 58 ans, qui vivait dans une maison voisine du foyer Seven Oaks Home for the Aged. L'homme est passé bien près de mourir de la maladie, mais il s'en est finalement tiré. Parmi les intimés cités dans la poursuite, on note le service de santé publique de Toronto, le laboratoire de santé publique de l'Ontario, l'organisme Homes for the Aged de Toronto et le centre d'accueil Seven Oaks Home for the Aged. La poursuite soutient que les défenseurs se sont montrés négligents dans leurs efforts pour découvrir l'origine de l'infection, qui a finalement été repérée dans le système de climatisation du centre d'accueil. La maladie du légionnaire est un type de pneumonie causé par une bactérie qu'on retrouve naturellement dans l'environnement. *PC*

PARAMÉDICS

Le Québec traîne la patte derrière l'Ontario, qui fonce

MONTREAL (PC) — Tandis qu'on discute encore à huis clos des modalités qui permettraient à Québec d'introduire prudemment certains soins préhospitaliers avancés, en Ontario, on récolte les fruits d'un programme autrement plus audacieux. Un étude montre que le pari de former les ambulanciers paramédicaux à la lecture et à l'interprétation des électrocardiogrammes (ECG) a pu réduire de plus de quatre fois le risque de décès par crise cardiaque chez les patients âgés, fragiles et à haut risque.

Rendue publique hier à l'occasion du Congrès canadien sur la santé cardiovasculaire (CCSC), l'étude ontarienne montre qu'en donnant aux paramédics le pouvoir de lire et d'interpréter les anomalies spécifiques au STEMI (infarctus du myocarde avec surélévation du segment ST) sur le tracé électrique, les autorités de la santé publique ont réduit le délai de prise en charge et amélioré la stratégie thérapeutique.

Le Dr Michel Le May, de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (ICUO), a comparé 108 patients consécutifs arrivés à son urgence avec un diagnostic d'infarctus confirmé par les paramédics et 226 patients contrôles non diagnostiqués. Résultat: un taux de mortalité de 8,9% a été noté dans le groupe traité de la façon usuelle contre un taux de 1,9% pour le groupe pilote.

À Ottawa, ces résultats ont eu un impact direct sur les façons de faire. Désormais, les patients qui font une crise cardiaque n'ont plus à passer par l'urgence, ils sont orientés directement vers une unité de soins spécialisés. «Lorsqu'un code STEMI est transmis — par les paramédics —, l'équipe est rassemblée et se tient prête à accueillir le patient dès son arrivée à l'hôpital», explique le Dr Le May, qui est directeur de l'Unité de soins coronariens de l'ICUO.

ACHAT D'ORDINATEURS HYPERPUISSANTS

Thomas Mulcair cible le danger intérieur

Le système informatique n'est pas sécuritaire à cause de ses propres employés, répète-t-il

MICHEL CORBEIL

MCorbeil@lesoleil.com

Thomas Mulcair ne s'est pas fait prier pour confirmer qu'il ne fait aucune confiance au réseau informatique du gouvernement. Et le danger provient de l'intérieur, de son propre ministère.

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a fait cette mise au point, hier, à l'Assemblée nationale.

Pendant la période des questions, Sylvain Simard est revenu à la charge au sujet des trois ordinateurs hyperpuissants que M. Mulcair a fait acheter en deux ans, au coût de 11 500 \$. Le ministre a-t-il «raison de prétendre que le réseau de son ministère n'est pas sécuritaire» pour se doter de tels engins informatiques? a lancé le député péquiste. Il faisait référence au fait que ces ordinateurs ne sont pas «configurés» pour se brancher en réseau avec son ministère.

C'est en passant par la Loi d'accès à l'information que LE SOLEIL s'est fait confirmer, il y a quelques semaines, l'acquisition d'ordinateurs portables haut de gamme par le cabinet de M. Mulcair.

Aucun des appareils n'apparaît sur la liste d'achats du gouvernement, à laquelle doivent se conformer tous les ministères et organismes publics. Les experts consultés se sont montrés étonnés qu'ils puissent servir à du travail de bureau puisqu'ils sont conçus pour des jeux vidéo.

Le député-ministre de Chomedey a commencé par souligner qu'il prend des décisions susceptibles d'affecter «des investissements de centaines de millions de dollars». Il doit donc entrer en contact avec des interlocuteurs, a-t-il évoqué.

Thomas Mulcair a insisté: «Faites attention. (...) Je n'ai pas dit que quelqu'un de l'extérieur peut avoir accès à l'intérieur» du réseau gouvernemental.

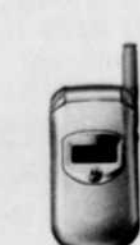
«C'est qu'à l'intérieur du ministère même, on a eu la preuve concluante que les gens de l'intérieur pourraient avoir accès (au réseau). C'est pour ça que je ne me branche jamais sur ce réseau.»

À l'extérieur de la Chambre, les péquistes ont dit apprécier la réponse. «Le ministre a l'air paranoïaque, a commenté l'un d'eux. Il a l'air de se méfier de tout le monde dans son ministère. Mais cela ne nous dit pas pourquoi il a besoin d'ordi avec sound surround pour maniaque de jeux vidéo.»



Thomas Mulcair

Une offre affolante.
Solde de l'Halloween, jusqu'au 31 octobre.

Motorola V262
GRATUIT*
(avec un contrat de 3 ans)LG 6190
29,99\$*
(avec un contrat de 3 ans)Motorola V265
49,99\$*
(avec un contrat de 3 ans)

PARLEZ-MOI 25

25 \$/mois*

Appels locaux entrants illimités

Comprend aussi:

- Jusqu'à 100 minutes d'appel interurbain au Canada
- Jusqu'à 1 000 minutes d'appel la nuit et le week-end
- Jusqu'à 100 minutes en tout temps

DE PLUS, obtenez jusqu'à 6 mois d'appels locaux illimités*

le futur est simple™

TELUS
mobilité™

Pour en savoir plus sur ces super offres, passez nous voir à une boutique TELUS Mobilité, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands. Tous les détails à telusmobilité.com

FUTURE SHOP

SUN

STY

teleplus

Demolux

Home

Home

Zelus

Offre valable jusqu'au 31 octobre 2005 avec nouvelles mises en service uniquement au Québec et en Ontario. La prix et la disponibilité des téléphones peuvent varier. *Prix net en vigueur à la signature d'un contrat de 3 ans après rabais obtenu en magasin ou crédit porté au compte et affiché sur votre prochain relevé mensuel de TELUS Mobilité. *Offre valable jusqu'au 31 octobre 2005. Les taxes, les frais d'interurbain et d'itinérance, le temps d'attente additionnel, les frais pour les services payés à l'usage, les frais mensuels d'accès au réseau et les frais mensuels pour le service d'appel d'urgence 911 sont en sus. Le tarif mensuel de base des clients qui signent un contrat de 1, 2 ou 3 ans inclut les appels locaux illimités pendant 1, 3 ou 6 mois respectivement. © 2005 TELUS Mobilité.

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORIZÉS

QUÉBEC

Galeries de la Capitale
Place Fleur-de-Lys
Place Laurier
Centre-ville
440, rue de la Couronne
Expert-Cell Télécom
700, rue Saint-Jean
Expert-Cell Télécom
5237, boul. Wilfrid-Hamel
FM Électronique
41, rue Saint-Vallier Est
Normand Nadeau
Communication
909, boul. Pierre-Bartrand Sud,
local 100
Radio-Orléans
550, rue Marais

Baie-Comeau

Boutique Satcom
Centre régional Monicougan
600, boul. Lafleche

Beauport

Cell Sans Fil
Promenades Beauport
3333, rue du Carmel, porte 1
DOT Électronique
371, boul. Armand-Paris

Charlesbourg

FM Électronique
Carrefour Charlesbourg
8500, boul. Henri-Dumas

Donnacona

Électronique Émond, La Source
Place Donnacona
325, rue de l'Église

Chicoutimi

Place du Royaume
Communications Télésignal Inc.
1600, boul. Saint-Paul, local 116

Gaspé

Eriso Informatique Inc.
Place Jacques-Cartier
167, rue de la Reine, local 2

Carleton

Radio Service M.B.C. Inc.
1051, boul. Pomme

La Malbaie

Servicos Info-Comm
1005, boul. De Comporté

Lévis

Kiosque Normand Nadeau
Communication
Galeries Chagnon
1200, boul. Alphonse-Desjardins

Montmagny

Michel Proximité
80, boul. Taché Ouest
Stéris Plus L. Chabot Inc.
4, boul. Taché Ouest

Rimouski

Kiosque La Maison
d'Auto Fortier

Rivière-du-Loup

Kiosque Centre Commercial
Rivière-du-Loup
298, boul. Thériault
Électronique Mercier
102, rue Fraser

Sainte-Foy

Place Sainte-Foy
Boulinguez Sans Fil
Place Laval
2750, ch. Sainte-Foy, local 107

Saint-Jovite

Proxi Telecom Inc.
1995, rue Jean-Tétreault
local 102

Saint-Georges

Kiosque Normand Nadeau
Carrefour Saint-Georges
8585, boul. Lacroix
CJ Électronique
13175, boul. Lacroix

Dumoulin Électronique Lacroix
573, 909 Plus

Sainte-Marie-de-Beauce

Les Galeries de la Chaudière
Kiosque Normand Nadeau
Népiet Électronique
1076, boul. Vachon Nord

Normand Nadeau
Communication
Dumoulin Électronique &
Informatique
500, boul. Vachon Nord

Sept-Îles

Groupe Conseil Micro-expert
Kiosque Place de Ville

LE CANCER DU POU MON EST LE PLUS MEURTRIER DES CANCERS.

Cette année au Canada, 22 200 individus en seront atteints...
Seulement, 8 200 d'entre eux y survivront !

VOTRE DON POURRAIT SAUVER UNE VIE !

L'ASSOCIATION PULMONAIRE[™]
Québec
1 800 295-8111
www.pq.poumon.ca

PROFITEZ-EN !

EN NE PAYANT QU'UN PNEU PAR MOIS*

PAYEZ
UN PNEU
PAR MOIS*

BRIDGESTONE
BLIZZAK

Jetez un coup d'œil sur ce choix complet de pneus radiaux d'hiver Bridgestone Blizzak. Tous ces pneus radiaux sont dotés de la technologie avancée UNIT-[™], l'unique technologie pour la fabrication des pneus. Ce choix de pneus radiaux Bridgestone Blizzak est offert en un nombre étonnant de 116 dimensions très prisées et chacun vous procurera l'adhérence rassurante dont vous avez besoin pour affronter et vaincre l'hiver !



WS-50
Le Winterbiter



LM-22
Pour véhicules
haute performance



LM-25
Pour véhicules
de performance



DM-Z3
Pour SUV
et camionnettes

Conforme aux normes de rendement des pneus dans des conditions d'enneigement rigoureuses définies par la Rubber Manufacturers Association (RMA) et l'Association canadienne de l'industrie du caoutchouc (RAC).

PNEUS • FREINS • ALIGNEMENT • AMORTISSEURS • ÉCHAPPEMENT • CHANGEMENT D'HUILE • VÉRIFICATION DE SÉCURITÉ

AUTOPNEU
AUCLAIR

* À l'achat de 4 pneus, avec achat minimal de 250\$ et sur approbation du crédit.

QUÉBEC
1220, boul. Charest O
Québec
681-4646

LÉVIS
155, route Kennedy
Lévis
833-3282

VANIER
305, rue Lavoie
Vanier
683-1010

LES SAULES
3755, boul. Hemel
Les Saules
871-6740

BEAUPORT
630, rue Clémentine
Beauport
661-1212

Dans les pneus depuis 25 ans.

LE PAVOIS

Création d'une maison d'édition spécialisée en santé mentale

CLAUDETTE SAMSON
Csamson@lesoleil.com

Pour la première fois au Québec, une maison d'édition spécialisée en santé mentale voit le jour. Le Pavois Éditeur donnera la parole à des personnes ayant ou ayant eu elles-mêmes des problèmes de cette nature. Ses deux premières publications seront lancées aujourd'hui à Québec.

Aussi douloureuse soit-elle, la maladie mentale ne tue pas l'élan créatif. Andrée Bourret et Bernard St-Onge en sont la preuve vivante, eux qui ont mis leurs mots sur papier comme autant de morceaux d'eux-mêmes.

Pour l'un, Bernard St-Onge, qui a fait des études en administration avant de bifurquer vers une formation en création littéraire (« un parcours en tâtonnements et erreurs ! » admet l'auteur), présente de petits récits puisant à la profondeur de l'âme. Les personnages de *Esquisse* sont de pauvres hères, des poètes, des travailleurs. Il parle aussi bien de la façon de faire une omelette que de la dure montée de l'explorateur vers un nuage. Souvent, il arrache un sourire.

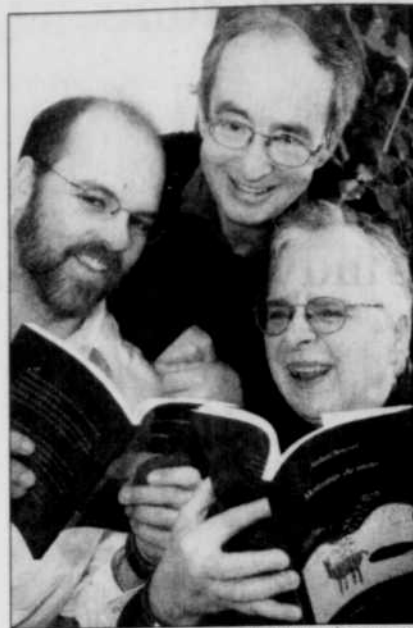
Andrée Bourret, qui publie *Morceaux de mots*, offre pour sa part un recueil de poésie invitant (« le nom le dit ») au recueillement, à l'intimité. La poésie, dit-elle, « c'est donner des images aux mots, sublimer cette belle langue qu'est le français ». Tout son propos est d'ailleurs une célébration à la beauté des mots.

Et entre ces deux auteurs qui lancent leurs écrits comme un message à la mer, l'éditeur Claude Bussièrès, un amoureux des livres, qui les aime pour leur forme, leur odeur, leur présence, depuis qu'il est tout petit.

LE PAVOIS

C'est le Pavois, premier organisme communautaire québécois à se spécialiser dans l'intégration au travail des personnes souffrant de maladie mentale, qui a réuni ces trois personnes. Le Pavois a pignon sur rue sur la 4^e Avenue, à Limoilou, et a deux points de services à Loretteville et Sainte-Foy.

Ses membres peuvent bénéficier d'ateliers de formation ou de stages



Les auteurs Bernard St-Onge et Andrée Bourret, ainsi que l'éditeur Claude Bussièrès (au centre), participeront tous trois aujourd'hui au lancement de la première maison d'édition québécoise spécialisée en santé mentale.

au sein de ses trois entreprises d'économie sociale : la cafétéria du Pavois, au ministère de la Santé et des Services sociaux, sur le chemin Sainte-Foy, la friperie Le Pavois, sur la 4^e Avenue, et les Copies du Pavois, une imprimerie située sur la 1^{re} Avenue. C'est justement cette entreprise qui produira les ouvrages de Le Pavois Éditeur.

À plus long terme, l'éditeur Claude Bussièrès espère attirer des spécialistes œuvrant en santé mentale, pour des ouvrages de vulgarisation.

Mais avant tout, la nouvelle maison sera une plate-forme pour diffuser les œuvres littéraires de ceux et celles qui vivent la maladie mentale, dit-il. Des œuvres qui n'ont d'ailleurs pas nécessairement à voir avec ladite maladie, comme le démontre Andrée Bourret avec sa poésie.

Les premiers volumes sont d'une facture sobre et agréable, faciles d'accès. Les peintures ornant leurs pages couvertures ont été réalisées par les auteurs eux-mêmes.

5 bon 2 pour 1

sur l'envers du décor

Découvrez la face cachée du Parc Aquarium du Québec

Dans le cadre de l'événement de l'innovation « Imagine », accédez à des endroits habituellement fermés au public de 13 h à 15 h. Cette visite inusitée du Parc Aquarium vous fera découvrir toutes ses facettes peu connues et fascinantes.

Journées 2 pour 1
les 29 et 30 octobre 2005

Admission générale (adulte) 15,50 \$ (taxes incluses).

Ouverture de 10 h à 16 h.

Non échangeable. Non monnayable. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion. Ne s'applique pas aux groupes.

(imagine)
L'événement de l'innovation

www.parcaquarium.ca

PARC
AQUARIUM
DU QUÉBEC



LE MONDE

2000 soldats américains sont tombés en Irak

Cindy Sheehan lance un appel à la désobéissance civile

■ CHICAGO (AFP) — Les pertes de l'armée américaine ont atteint la barre symbolique des 2000 tués depuis l'invasion de ce pays en mars 2003. À Washington, le Sénat a observé hier une minute de silence en hommage à ces 2000 militaires morts au combat.

Le Pentagone a annoncé hier le décès d'un sergent américain de l'armée de terre, blessé en Irak à la mi-octobre mais décédé ce week-end au Texas, portant le bilan des soldats américains tués en Irak à 2000.

Le sergent George Alexander, un Texan de 34 ans, a succombé samedi à ses blessures dans un hôpital militaire de San Antonio au Texas, a annoncé un communiqué du ministère américain de la Défense. Il avait été « blessé à Samarra, en Irak, le 17 octobre lorsqu'une bombe artisanale a explosé près de son blindé Bradley », précise le communiqué.

Le Sénat a commémoré ce seuil symbolique en observant une minute de silence en hommage aux soldats tombés au combat. Dans un communiqué, le président du parti démocrate, Howard Dean, a dénoncé hier l'absence de toute mention par le président républicain George W. Bush du « seuil tragique franchi aujourd'hui ».

Soulignant que près des trois-quarts des soldats tués en Irak n'avaient « pas fêté leurs 30 ans », le démocrate Edward Kennedy a souligné : « Bien que je sois en désaccord avec le président Bush sur l'Irak, je rends hommage à leur service et leur sacrifice ».

Les experts étaient partagés sur l'impact de ce chiffre sur l'opinion publique américaine.

Plus de la moitié (53%) des Américains estiment déjà que la guerre en Irak était « une erreur », selon un sondage de l'institut Harris Interactive publié hier par le *Wall Street Journal*. Selon ce sondage, 34% des personnes

interrogées pensent au contraire qu'elle était justifiée.

La proportion des sondés qui pensent que le conflit irakien était « une erreur » était de 49% en septembre, de 43% en septembre 2004.

Selon l'enquête du *WSJ*, 66% des Américains pensent que George W. Bush a accompli un travail « médiocre » ou « passable » en Irak, contre 32% qui estiment que le président a fait un travail « excellent » ou « plutôt bon ».

L'opinion selon laquelle l'Amérique est plus sûre depuis qu'elle combat le terrorisme en Irak est de moins en moins partagée. Selon un récent sondage de l'institut *Pew*, 41% des personnes interrogées estiment que la guerre en Irak a accru le danger

d'une attaque terroriste sur le sol américain. 61% des personnes interrogées ne croient pas au succès de la politique américaine en Irak, indique le quotidien.

Or, « l'opinion a besoin de croire qu'il existe une bonne probabilité de succès » sinon il sera de moins en moins « enclin à accepter les pertes humaines », dit Scott Keeter, directeur de recherches au *Pew*. Selon *Pew*, 48% des Américains voudraient que les soldats américains partent d'Irak le plus vite possible, tandis que 47% estiment que les Américains doivent rester jusqu'à ce que la situation se stabilise.

DÉSŒBÉRI

Cindy Sheehan, mère d'un soldat mort

en Irak, devenue cet été une icône de la résistance à la guerre, a lancé hier un appel à un mouvement de désobéissance civile pour exiger le retrait des soldats américains d'Irak.

M^{me} Sheehan tiendra un *die-in* aujourd'hui en s'allongeant par terre devant la résidence du chef de l'exécutif américain. Sachant qu'elle sera probablement arrêtée, elle a dit : « Et quand je serai relâchée, je reviendrai et je ferai la même chose ».

Elle a demandé aux Américains de faire pression auprès de leurs élus pour exiger le retour des 140 000 soldats. « Allez devant le bureau de votre sénateur, devant les immeubles du gouvernement, asseyez-vous et dites : "Ça suffit. La boucherie doit cesser", a-t-elle dit.



En novembre 2003, 15 soldats américains sont morts quand un hélicoptère a été abattu par des insurgés en Irak. Leurs collègues avaient aligné bottes, armes et casques en guise d'hommage. Hier, le cap des 2000 soldats tués a été atteint.

La Constitution irakienne adoptée

Rejeté dans deux provinces sunnites, le texte est approuvé à 78%

BAGDAD (AFP) — L'Irak a adopté une nouvelle Constitution par référendum malgré la forte opposition sunnite.

« Le projet de Constitution irakienne a été adopté à 78 % lors du référendum » du 15 octobre, a annoncé un responsable de la Commission électorale indépendante, Farid Ayyar, dans une conférence de presse à Bagdad, en donnant les résultats des 18 provinces.

Deux provinces à majorité sunnite, Salaheddine et Al-Anbar, ont rejeté le texte à plus des deux tiers. Mais celle de Ninive, qui a pour capitale Mossoul, n'a voté contre le projet de Constitution qu'à 55,08 %.

Pour que le texte soit rejeté malgré une majorité de Oui à l'échelle nationale, il fallait qu'une troisième provin-

ce vote Non à plus de 66,66 %, ce qui n'a pas été le cas.

La communauté sunnite est majoritairement opposée à la Constitution, estimant qu'elle conduit à la partition du pays en restaurant le fédéralisme. Néanmoins, un amendement du texte constitutionnel est possible par la prochaine assemblée issue des élections du 15 décembre.

« Les résultats sont précis et honnêtes », a souligné M. Ayyar, en affirmant que la consultation et le décompte des voix s'étaient déroulés conformément aux normes internationales.

« On peut parler d'un succès en dépit du retard pris dans l'annonce des résultats qui ont suscité certaines interprétations », a-t-il dit en référence aux allusions sur une manipulation des ré-

sultats faites par des sunnites.

Le Parti islamique irakien, principale formation sunnite ayant appelé à voter le projet de Constitution, a ainsi émis des réserves prudentes sur le résultat, sans cependant le remettre en cause. Il relève qu'à Ninive « le Non a été donné gagnant dans un premier temps à 70-90 % ».

JOUR DE VIOLENCE

Les États-Unis et la Grande-Bretagne, qui dirigent la coalition militaire étrangère en Irak, se sont félicités de l'adoption de la Constitution, la Maison-Blanche évoquant un « jour historique » pour l'Irak.

L'annonce des résultats s'est accompagnée d'une recrudescence de la violence.

Au moins 35 Irakiens ont été tués dans des attaques, notamment à Souleimaniyah dans le Kurdistan, où 10 miliciens kurdes ont été tués dans trois attentats suicide à la voiture piégée, les premiers dans cette région depuis plusieurs mois.

Les corps de neuf gardes-frontières irakiens exécutés par balles ont par ailleurs été découverts dans l'ouest du pays. Déjà la veille, trois attentats suicide au véhicule piégé ont visé des hôtels habités par des journalistes et des employés étrangers à Bagdad, faisant 17 morts.

La branche irakienne d'Al-Qaïda dirigée par Abou Moussab Al-Zarqawi a revendiqué dans Internet cette triple attaque, la plus meurtrière à Bagdad depuis le référendum.

MEURTRE DE RAFIC HARIRI

Paris et Washington exigent l'arrestation des suspects

NEW YORK (AFP) — Les États-Unis et la France ont fait circuler hier soir au Conseil de sécurité de l'ONU un projet de résolution exigeant que la Syrie arrête tout Syrien soupçonné d'être impliqué dans l'assassinat de l'ex-premier ministre libanais Rafic Hariri.

Dans ce texte, le Conseil de sécurité « décide que la Syrie doit arrêter tout responsable ou citoyen ordinaire syrien que la commission d'enquête pourrait soupçonner d'être impliqué dans cet acte terroriste et les mettre totalement à la disposition de la commission » d'enquête internationale.

Le mandat de la commission, dirigée par le magistrat allemand Detlev Mehlis, a été prolongé jusqu'au 15 décembre. Au bout de ses quatre premiers mois d'enquête, elle a remis un rapport impliquant les services de sécurité syriens et libanais dans l'assassinat.

MENACE DE SANCTIONS

Le texte américano-français, qui a reçu le coparrainage de la Grande-Bretagne, prévoit également des sanctions individuelles — interdiction de voyager et gel des avoirs financiers — à l'encontre de ces personnes suspectes.

Il contient également une menace discrète de sanctions économiques à l'égard de Damas, dans un paragraphe prévoyant que le Conseil « envisagera d'autres mesures, en vertu de l'article 41 de la Charte, pour assurer que la Syrie met en application les principales dispositions » du texte.

Ce paragraphe pourrait susciter des controverses au sein du Conseil, plusieurs délégations dont la Chine et la Russie, dotées du droit de veto, étant hostiles, par principe, à l'utilisation de menaces de sanctions.

Le projet de résolution donne toute latitude à la commission d'enquête internationale pour enquêter sur le territoire de la Syrie, de laquelle il exige une coopération « totale et inconditionnelle ». Il précise que la commission devra « jouir de la liberté de mouvement sur tout le territoire ».

La Syrie « doit cesser d'interférer dans les affaires intérieures du Liban, directement ou indirectement, s'abstenir de toute tentative visant à le déstabiliser et respecter scrupuleusement sa souveraineté, son intégrité territoriale et son indépendance politique », poursuit le texte.

ESPIONNE DE LA CIA IDENTIFIÉE

Cheney a trempé dans l'affaire, selon le NYT

NEW YORK (AFP) — Le vice-président américain Dick Cheney est impliqué dans l'affaire de la divulgation criminelle à la presse de l'identité d'un agent secret de la CIA, a affirmé hier le *New York Times*.

Cette nouvelle a renforcé les inquiétudes de la Maison-Blanche, qui attend d'un jour à l'autre d'éventuelles inculpations.

Le tout Washington est suspendu à la décision du procureur indépendant Patrick Fitzgerald, qui cherche à savoir si le personnel de la Maison-Blanche a commis un crime en révélant à la presse l'identité de l'agent de la CIA, Valerie Plame, épouse d'un ancien ambassadeur ayant mis en cause les justifications de la guerre en Irak.

Cet ex-diplomate, Joseph Wilson, estime que la Maison-Blanche a voulu le discréditer en trahissant l'identité de sa femme.

Citant des notes de son chef de cabinet Lewis « Scooter » Libby, le quotidien a révélé que c'est le vice-président qui, le premier, aurait révélé à son collaborateur l'identité de cette agente, Valerie Plame (épouse Wilson).

Ces notes, transmises au *New York Times* par des avocats, contredisent les déclarations de M. Libby selon lesquelles il aurait appris l'identité de Plame par des journalistes.

Selon le journal, les notes montrent que M. Cheney avait mentionné Plame le 12 juin 2003, soit un mois avant la révélation de son identité par un éditorialiste. Elles « indiquent que M. Cheney a eu les informations sur M^{me} Wilson de George J. Tenet, directeur de la CIA, en réponse à des questions du vice-président sur M. Wilson ». « Mais elles ne contiennent aucune référence sur le fait que M. Cheney ou Libby connaissait son statut d'agent secret ».

Judith Miller, une journaliste du *New York Times* qui a passé trois mois en prison pour avoir refusé de révéler sa source, a identifié récemment celle-ci comme M. Libby.

La Maison-Blanche a défendu hier Dick Cheney. « Le vice-président fait un travail remarquable en tant que membre de cette administration et le président apprécie ce qu'il fait », a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche Scott McClellan à la presse.

L'Amérique salue la mémoire de Rosa Parks

WASHINGTON — La mémoire de Rosa Parks, pionnière de la lutte pour les droits des Noirs, a été saluée hier par une Amérique unanime, alors que le racisme reste une question ultra-sensible aux États-Unis 50 ans après son acte de bravoure.

En refusant le 1^{er} décembre 1955 de céder sa place à un Blanc dans un autobus comme c'était alors la règle en Alabama, Rosa Parks avait lancé un mouvement qui allait aboutir à l'abolition de la ségrégation raciale dans le sud des États-Unis. Rosa Parks avait été arrêtée par la police.

Peu après, une campagne de boycott contre la compagnie de bus avait été lancée, avec à sa tête un jeune pasteur noir, Martin Luther King. Le 13 novembre 1956, la Cour suprême des États-Unis avait déclaré les lois ségrégationnistes de l'Alabama illégales. Rosa Parks est morte « paisiblement » à l'âge de 92 ans, lundi chez elle à Detroit.

« L'exemple de Rosa Parks a contribué à déclencher le mouvement pour les droits civiques, transformé l'Amérique en la rendant meilleure », a souligné le président George W. Bush. Des responsables politiques l'ont qualifiée de « trésor national » et de « mère des droits civiques ». Condoleezza Rice, première femme noire secrétaire d'État, originaire comme Rosa Parks de l'Alabama, s'est associée à l'hommage.



Rosa Parks

EN BREF

ABUS SEXUELS EN IRLANDE

L'Église et la police montrées du doigt

■ DUBLIN — Un rapport publié hier en Irlande pointe l'action insuffisante des évêques, de la police et des agences gouvernementales face aux abus sexuels sur mineurs commis pendant plusieurs dizaines d'années par des prêtres catholiques. 100 personnes, victimes présumées de 21 prêtres dans le diocèse de Ferns entre 1966 et 2002, ont été interrogées. Les conclusions sont sévères pour les évêques du diocèse accusés de protéger les prêtres coupables d'agression. Également critiquée, la police nationale a rarement mené correctement ses enquêtes après les plaintes d'abus et elle n'a gardé aucun dossier avant 1988. Le rapport critique aussi les agences gouvernementales qui n'ont pas assez agi après l'annonce des abus. *AP*

Nucléaire: retour de l'AIEA en Iran

■ VIENNE — Un haut responsable de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Olli Heinonen, va retourner en Iran à la tête d'une équipe d'inspecteurs, selon des sources diplomatiques à Vienne. La visite fait suite à l'acceptation par l'Iran de remettre aux inspecteurs de l'Agence des informations sur son programme controversé d'enrichissement d'uranium et de les autoriser à interroger un responsable de ce programme. *AFP*

Tiare royale pour Camilla

■ LONDRES — Camilla, l'épouse du prince Charles, a porté la tiare royale pour la première fois hier, à l'occasion d'un banquet offert à Buckingham en l'honneur du roi Harald V et de la reine Sonja de Norvège. La coiffure de diamants a été prêtée à la duchesse de Cornwall par la reine Elizabeth II, qui ne l'aurait jamais portée elle-même. La reine Mary la porta à Delhi la même année pour marquer le début du règne de George V. La reine-mère l'a ensuite portée en 1947. *AFP*

Il creuse sa tombe et se suicide

■ ZAGREB — Un ancien militaire croate s'est suicidé à la grenade dans un cimetière de Lasovac, à 80 km à l'est de Zagreb, mais il a pris auparavant le soin de creuser sa propre tombe, où le cadavre a été découvert. Il s'est suicidé en activant une grenade. L'homme est un ancien militaire de l'armée croate pendant la guerre serbo-croate de 1991-1995. *AFP*

ÉDITORIAL

Ajustement nécessaire



Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com

La pénurie d'enseignants qui existe dans certaines matières et dans certaines régions du Québec justifie que le ministère de l'Éducation assouplisse ses critères d'embauche dans les écoles secondaires, sans pour autant revenir en arrière. Un bachelier en mathématiques ne peut devenir automatiquement un enseignant de maths. Une formation spécifique demeure indispensable pour qui veut enseigner.

Faut-il absolument que la personne qui se retrouve à l'avant d'une classe au secondaire détienne un baccalauréat de quatre ans en sciences de l'éducation comme l'exige depuis 1994 le ministère de l'Éducation? Non. Lorsque des commissions scolaires et des écoles privées peinent à recruter le personnel enseignant dont elles ont besoin, le ministère et le milieu scolaire doivent trouver des compromis qui permettront de respecter les principes de la réforme de 1994 et de fournir rapidement de bons enseignants aux écoliers du Québec.

Évitons les raccourcis. Nous ferions fausse route si, dorénavant, tous les détenteurs d'un baccalauréat, d'une maîtrise ou d'un doctorat en littérature, en chimie ou en mathématiques pouvaient enseigner dans nos écoles sans avoir une formation minimale en pédagogie, en psychologie, en gestion de classe ou sur les troubles d'apprentissage ou de comportement.

Les connaissances disciplinaires ne suffisent pas. Il faut savoir livrer la matière, connaître la psychologie des ados, savoir faire progresser l'élève, le doué comme le cancre, le riche comme le pauvre, celui d'ici comme le nouvel arrivant. Il faut aussi savoir comment agir en classe et intéresser 25 jeunes pas toujours passionnés par le français, les sciences ou les mathématiques. Bref, il faut savoir enseigner.

La pénurie ponctuelle de professeurs avec laquelle nous devons composer jusqu'en 2008 commande de la souplesse. Des besoins doivent être comblés à très court terme et on ne peut attendre qu'un lot de jeunes aient terminé quatre ans d'études en sciences de l'éducation. Les universités doivent offrir une formation pédagogique plus courte aux diplômés d'une discipline qui veulent passer à l'enseignement. Certaines commencent à le faire. Il est préférable que le milieu québécois s'adapte, plutôt que d'obliger les Québécois à aller se chercher un certificat en pédagogie en Ontario, pour revenir par la suite enseigner au Québec.

Il faudra toutefois plus qu'une révision des critères d'embauche pour attirer, et garder les jeunes dans la profession d'enseignant. Celle-ci souffre d'un manque de valorisation. La société exige et attend beaucoup de ses enseignants. Elle est promptement à les critiquer et à les blâmer pour toutes les faiblesses décelées dans la formation et l'éducation des enfants. Si nous ne prenons garde, la pénurie ponctuelle pourrait bien devenir permanente.

Soutènement



Pierre-Paul Noreau

PPNoreau@lesoleil.com

D'un côté, il y a la certitude d'avoir respecté les règles du jeu et d'avoir honnêtement gagné sa cause. Sur ce même plateau de la balance, il y a cependant le refus américain de baisser pavillon et le risque que cette obstination fait courir à l'industrie forestière canadienne, qui vitote plutôt que de se moderniser et de croître. De l'autre, il y a la même invitation répétée à négocier, qui signifie que, pour une solution plus rapide et définitive du litige, il faudra jeter du lest. Bref, dans le dossier du bois d'œuvre, le Canada paiera sa victoire, quelle que soit l'avenue empruntée. Et les Américains l'ont très bien compris.

La visite de la secrétaire d'État américaine, Condoleezza Rice, a été éloquent sur le peu de cas que font nos voisins de ce contentieux qui s'éternise. L'émissaire du président George W. Bush n'était porteuse d'aucun message d'ouverture, comme l'avait d'ailleurs laissé présager la fermeté du ton employé par le premier ministre, Paul Martin, à la veille de son arrivée. Bien sûr, le coup de poing sur la table à l'endroit des États-Unis a sa petite rentabilité électorale, mais le premier ministre n'aurait pris aucun risque s'il avait reçu le moindre signal de Washington.

En fait, la secrétaire d'État avait d'autres soucis en atterrissant à Ottawa, étant notamment en quête de la complicité canadienne sur l'Irak, la Syrie, Haïti, l'Iran et la grippe aviaire. Il n'y avait donc pas à s'éterniser sur les petits dossiers bilatéraux.

Sur le bois d'œuvre, elle a donc entonné la même rengaine que les autres porte-parole américains. Regardez tout ce qui va bien plutôt que de vous concentrer sur ce malheureux petit point de discorde. Et, de grâce, évitons d'utiliser un « langage apocalyptique » pour en traiter, s'est-elle même permise de critiquer à l'endroit de ses hôtes. Nous sommes condamnés à nous entendre, mais le fruit exposé aux mesures dilatoires américaines n'est pas encore assez mûr pour être cueilli, faut-il comprendre de son analyse.

Cette fin de non-recevoir signifie-t-elle que l'industrie canadienne doit dire adieu aux cinq milliards de dollars de droits compensatoires qui se sont accumulés jusqu'ici dans un compte en fiducie d'une institution américaine? Certainement pas.

Mais pour maintenir la ligne dure, il faut au préalable s'assurer que l'industrie canadienne du bois d'œuvre n'aura pas été décimée au terme de la partie de bras de fer juridique. Si, comme le suggère le Bloc québécois, des mesures légales peuvent être mises en place pour fournir de l'oxygène à l'industrie, sans pour autant la subventionner, il faut porter alors la bataille encore plus loin. Sinon, il faut trouver un prétexte pour s'approcher rapidement de la table de négociations.

LA CONSOMMATION DE COCAÏNE DE BOISCLAIR...



CHRONIQUE

Toé, tais-toé!

Il est fascinant, et désolant, de voir comment a été reçu *Pour un Québec lucide*, le manifeste signé par Lucien Bouchard et ses acolytes. Cet accueil illustre parfaitement la nature du mal québécois et les causes de l'immobilisme qui nous afflige.

En principe, un texte comme celui-là, que l'on peut définir comme un pavé dans la mare, devrait susciter un débat, avec des partisans et des adversaires, avec des désaccords, soit sur le diagnostic, soit sur le pessimisme de la démarche, soit sur la nature des solutions, soit sur les valeurs qu'elle véhicule. C'est ce qu'on appelle un débat d'idées.

Mais au Québec, il n'y a pas de place pour les débats d'idées. Au lieu de discuter et de critiquer, on condamne. Les réactions au manifeste ressemblent à s'y méprendre au « Toé, tais-toé! » du regrette Maurice Duplessis, où les menaces et le rappel à l'ordre suffisaient à faire taire ceux qui s'écartaient du droit chemin.

Les grands prêtres ont changé, les dogmes ne sont plus les mêmes, mais le dogmatisme, lui, rappelle étrangement celui qui a étouffé le Québec pendant si longtemps, avec ses professions de foi, ses condamnations, ses inquisiteurs, qui s'acharneront sur ceux qui cherchent à critiquer l'ordre établi et à remettre en cause le modèle qui tient maintenant lieu de religion d'État.

Je dois avouer que je prends de façon assez personnelle les attaques que subissent les auteurs de ce manifeste, parce que les idées exprimées dans ce texte

sont les mêmes que celles que je défends depuis des années, sur le déclin du Québec, son impasse fiscale, le côté contre-productif de certains choix, comme le gel des frais de scolarité ou celui des tarifs d'électricité.

Dans un premier temps, ce texte, même s'il est sombre, même s'il appelle à des virages et à des efforts, a spontanément été bien accueilli par M. et Mme Tout-le-Monde, pas fous, qui savent bien que tout ne tourne pas rond et qu'il faudra un jour faire quelque chose.

Mais cette réaction initiale a vite été étouffée quand est venue la condamnation quasi unanime de ceux qui contrôlent les débats publics au Québec, qui occupent les scènes, monopolisent les micros: les professionnels de la réaction, toujours les mêmes, issus surtout d'une mouvance syndicalo-populaire qui, grâce à l'appui complaisant des médias, peut compter sur une visibilité dépassant largement son poids réel dans la société. Qui ont voulu tuer dans l'œuf les idées du manifeste avec des procédés qui s'inspirent d'une logique totalitaire.

D'abord, l'insulte. Plutôt que de s'attaquer aux idées, on a tiré sur les messagers, on a critiqué Lucien Bouchard, de façon parfois odieuse, on a spéculé sur ses motivations, on a cherché un quelconque complot dans la démarche. Y a-t-il quelque chose de scandaleux à ce que Lucien Bouchard se soit entouré de quelques personnes pour sensibiliser les citoyens à un problème qui le préoccupe? Quelqu'un qui a été premier ministre cinq ans, qui a été élu et aimé des élec-

teurs, a gagné le droit de se prononcer sur des sujets d'intérêt public, surtout s'il le fait en dehors du débat partisan. Et surtout quand on sait que M. Bouchard a été l'auteur de la seule réforme publique majeure du dernier quart de siècle, le déficit zéro.

Ensuite, la stigmatisation, marquer les idées au fer rouge pour les priver de leur légitimité. Au Québec, la chose est assez facile. Il suffit de coller l'étiquette de néolibéral à une idée ou à un projet pour le tuer dans l'œuf. Bien sûr, une bonne dose d'ignorance peut aider. Parce que le vrai néolibéralisme, le refus de l'État et le dogme du marché, comme celui de Mme Thatcher, est à mille lieues de la pensée de M. Bouchard et de ses amis. Le manifeste s'inscrit en fait dans un courant de centre-droite, proche de celui des gouvernements Mulroney à Ottawa ou Bouchard à Québec, un conservatisme fiscal qui ne remet pas en cause la légitimité de l'État. Traiter de néolibéraux des gens qui proposent un régime de revenu minimum garanti est tout à fait loufoque.

Enfin, l'amalgame. Si les auteurs du manifeste sont néolibéraux, c'est donc qu'ils veulent tout détruire, faire table rase de nos acquis et de notre filet de sécurité sociale, abandonner les principes de solidarité. Ce n'est pas dans leur texte? Pas grave! Et c'est là qu'on sombre dans le procès d'intention.

Au Québec, la pensée unique n'est pas là où l'on pense. Ce n'est certainement pas celle de la droite, marginale et rapidement ramenée à l'ordre. La vraie pensée unique, c'est plutôt celle de cette gauche institutionnelle, qui incarne les forces du *statu quo* et qui impose son orthodoxie au débat public.



Alain Dubuc

ADubuc@lesoleil.com

Collaboration spéciale

TÉMOIGNAGE

BOYCOTT DES ENSEIGNANTS

Il y a quelques années, tout a basculé

Louis Bergeron

Théâtre Les Marionnettes du bout du monde

En 1980, je fonde mon théâtre de marionnettes pour enfants. Dans la tradition la plus ancienne des forains itinérants, j'en fais un théâtre ambulant, qui se rend partout, beau temps, mauvais temps, été comme hiver, même dans les villages les plus isolés. Mais où les rejoindre, ces enfants? Pourquoi pas le milieu scolaire? Rapidement, les écoles se montrent réceptives à mes créations et accueillent chaudement mes spectacles. Mon territoire est une immense salle de spectacle, le Québec entier. Bilan actuel en 2005, tout près de 5000 représentations de 25 créations différentes, six tournées outre-mer et du travail à une vingtaine de pigistes au cours de toutes ces années.

Cependant, il y a quelques années, tout a basculé lorsque le syndicat des enseignants a eu l'idée de boycotter le travail des artistes voués à l'enfance. Le premier coup de pied au derrière nous a été donné à l'automne 1999. Dans l'irrespect le plus offensant, on nous force à accrocher nos marionnettes. Le syndicat ne voit rien d'immoral dans ce geste. Une négociation est un jeu entre des forces opposées et, tant pis si dans la lutte, on écrase les sans voix. Et puis la culture, celle des enfants en particulier, est un luxe, un divertissement léger, une chose sans importance!



Un des tableaux de « Vira la musica », une œuvre pour enfants créée par Louis Bergeron

Bref, servons-nous de la misère dans laquelle nous plongeons les artistes comme d'un levier pour obtenir des conditions de travail améliorées. Les protestations ont fusé de tous les milieux culturels et journalistiques, mais rien n'y fit. Finalement, le syndicat lâcha prise après l'obtention des augmentations de salaire, mais un grand mal avait été fait.

Il y eut, croyez-le ou non, et avec les mêmes intentions, un deuxième coup de pied au derrière, mais il était plus fort. Ce fut le boycott de 2002, le deuxième, qui venait ébranler davantage nos petites entreprises non encore remises des pertes occasion-

nées par le premier boycott. La société, le gouvernement ne réagissent pas plus.

Et, début 2005 ce fut le troisième boycott, le troisième coup de pied au derrière dont nous souffrons actuellement et qui dure depuis 10 mois. Il nous a vraiment été administré officiellement, en janvier dernier et officiellement en septembre.

Lorsqu'on est un artiste pour l'enfance, la grande majorité de nos revenus passe à nos créations, le petit peu qui reste, à notre survie. Les conditions de travail des enseignants et de la majorité des syndiqués du secteur public (congrès de maladie, assurances collectives, retraite précoce, longues vacances, salaire syndical lors des journées de grève, années sabbatiques), nous, les artistes, nous ne connaissons pas! Le syndicat des enseignants nous enlève notre marché, notre territoire de travail, bloque nos créations, parce que nous n'avons plus de revenus, et sabote notre identité parce que nous ne pouvons plus jouer notre théâtre. Mais sait-il, ce syndicat, que les artistes sont des travailleurs autonomes qui n'ont d'autre fonds de secours que l'aide sociale?

Comment se peut-il que la société démocratique québécoise tolère qu'un groupe de travailleurs, puissamment organisé, puisse s'acharner impunément à anéantir un autre groupe de travailleurs que leur statut d'artiste place injustement au rang des plus démunis, des plus vulnérables?

OPINIONS

POINT DE VUE

Personne n'a le monopole du mot lucide

Michel Sauyer

Président général, Syndicat de la fonction publique du Québec

M. Charest a donc mis de côté ses lectures du stratège militaire chinois Sun Tzu pour se consacrer à la lecture du manifeste *Pour un Québec lucide*, rendu public par quelques citoyens inquiets. J'aimerais lui suggérer la lecture d'un autre manifeste rendu public en décembre 2002 et signé par plus de 200 personnes: *Appel pour un changement lucide et éclairé*. Si le mot progressiste n'a pas à être monopolisé par les syndicats, le mot lucide n'est pas non plus le monopole de personne. Nous aussi voyons clair.



Michel Sauyer

Cet *Appel pour un changement lucide et éclairé* donna lieu à un colloque, à l'hiver 2003, où l'on fit le constat qu'il y a des façons de voir les défis qui se présentent à nous de façon moins apocalyptique. Des balises pour un nouveau modèle québécois y ont été tracées. Pour un aperçu des débats qui ont eu cours, on peut lire l'ouvrage publié sous la direction de Michel Venne, *Justice, démocratie et prospérité. L'avenir du modèle québécois*. M. Charest et ses amis citoyens inquiets pourront y lire que le modèle québécois, puisqu'il s'agit bien de cela, ne se résume pas qu'au rôle joué par l'État dans l'économie.

C'est plutôt un ensemble de pratiques sociales, d'initiatives économiques et d'interventions gouvernementales qui contribuent à créer la richesse pour ensuite la redistribuer équitablement, rendre les services publics avec efficacité, protéger les droits des individus et défendre le bien commun.

Bien sûr, le Québec fait face à de nouveaux défis, mais ce que nous voulons entendre ce n'est pas une fois de plus des appels à la discipline et au serrage de ceintures pour atteindre des déficits zéro. Nous voulons entendre des solutions pour que s'articule le dynamisme de la société civile, le rôle régulateur de l'État et les réalités du marché. Nous ne voulons pas limiter le débat actuel sur le modèle québécois aux questions budgétaires ou aux taux d'imposition des particuliers. Nous voulons que l'État québécois continue de poursuivre des objectifs de solidarité, de justice sociale et de démocratie. Il en résultera peut-être un modèle moins performant, d'un strict point de vue économique, qu'un modèle exclu-

sivement régulé par les forces du marché mais aussi moins producteur d'inégalités. Nous avons déjà connu ce monde proposé par ces citoyens inquiets, où le développement économique était laissé à la loi du libre marché. Il a conduit à la marginalisation économique des Québécois avant les années 1960. Et aujourd'hui, nous connaissons déjà largement les effets du retour de ce modèle importé des États-Unis basé sur la loi du plus fort.

Nos citoyens inquiets brandissent deux épouvantails: le déclin démographique et la concurrence mondiale pour mieux faire passer leur modèle du tout au marché. Nous ne sommes pas dupes. D'abord, le phénomène du déclin démographique est causé par

deux facteurs conjoncturels, le baby-boom et la dénatalité. S'ils provoqueront à court terme une pression sur les finances de l'État, nous devons prendre en compte certains facteurs atténuants. D'abord, comme le font remarquer plusieurs experts, ces retraités disposent de fonds de pension et d'autre part, demeureront plus longtemps sur le marché du travail que ceux qui les ont précédés. De plus, rappelons-nous que le régime des rentes du Québec a assuré l'équilibre du régime jusqu'en 2050 en augmentant les cotisations au cours des années 1990.

Par ailleurs, toujours selon certains experts, si ces personnes âgées auront besoin de beaucoup de services, elles seront suivies par des cohortes plus petites qui auront des demandes moindres. Il suffira donc d'éviter de tout mettre dans les infrastructures et d'établir des structures administratives rigides. Enfin, parmi les solutions envisagées pour faire face à la demande accrue en soins de santé, au cours des prochaines années, des débats restent à faire sur les différentes options périodiquement proposées.

Quant à la dette publique, sans vouloir se lancer dans un débat d'experts, un fait demeure, son poids relatif diminue depuis les dernières années. Depuis 1997, la diminution des intérêts a permis au gouvernement de dégager une marge de manœuvre de 2,7 milliards \$. Il est vrai que la dette a grossi, mais pendant que nous avons consacré 7 milliards \$ par année à son remboursement, les recettes augmentaient de leur côté de 11 milliards \$.



L'ex-ministre libéral Guy Saint-Pierre et l'ex-premier ministre Lucien Bouchard lors de la conférence de presse pour rendre public le document «Pour un Québec lucide»

Concernant le phénomène de la concurrence accrue en provenance des pays asiatiques, nous sommes d'accord qu'il faudra poursuivre les investissements dans la recherche et développement et dans la formation de la main-d'œuvre, raison de plus pour affirmer que c'est justement le mauvais moment pour prôner le désengagement de l'État. D'autre part, nous sommes parfaitement conscients de la nécessité d'en venir à une mondialisation plus humaine. Il faudra bien qu'un jour les conditions de travail s'améliorent dans des pays comme l'Inde et la Chine car, si à court terme, nous bénéficions de leurs piètres conditions de travail en tant que consommateur, à plus long terme, nous en souffrons en tant que travailleur et citoyen.

Le Syndicat de la fonction publique du Québec fait déjà partie de l'Internationale des services publics (ISP) parce que justement nous sommes conscients de la nécessité d'agir globale-

ment. Bref, nous croyons donc davantage en un modèle québécois, capable de s'adapter à ces nouvelles réalités et où l'État joue encore un rôle, qu'à la résignation devant le modèle anglo-américain qui nous entoure.

Je veux également m'inscrire en faux contre l'affirmation que l'action syndicale dans le secteur public se limiterait à une protection à courte vue des intérêts de nos membres. Depuis l'élection de l'actuel gouvernement, les attaques que nous subissons sont telles que nos batailles passent obligatoirement par la défense des services publics. Si nous nous opposons à la tarification des services publics, ce n'est tout de même pas pour nos membres, mais bien pour le public! Nous sommes toujours disposés à la concertation, comme nous l'avons démontré à maintes reprises, mais c'est l'intransigeance du gouvernement actuel qui nous accule au pied du mur.

Enfin, nos citoyens inquiets nous reprochent «une méfiance malsaine

à l'égard du secteur privé». Si nous exprimons des réserves par rapport aux partenariats public-privé, c'est bien parce qu'on ne nous a pas fait la démonstration que l'entreprise privée peut faire mieux pour rendre des services publics abordables, équitables et de qualité. Le modèle pouvait peut-être paraître attirant à l'origine, mais il y a maintenant trop d'exemples de dérapages auxquels cette pratique a mené en Grande-Bretagne, au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde.

En ce qui nous concerne, l'invitation des signataires du manifeste *Pour un Québec lucide* à participer au débat tombe à plat, car nous croyons qu'il était déjà engagé avant même les élections d'avril 2003. Si les Québécois ont cloué au pilori les représentants de ce point de vue, ce n'est pas parce qu'ils n'ont pas pris le temps de l'étudier, mais bien plutôt parce qu'ils refusent cette approche déshumanisante de la vie en société.

CARREFOUR DES LECTEURS

Il n'écoutait pas!

Le 14 octobre 2005, j'ai participé à une soirée organisée par le gouvernement québécois pour savoir les opinions des jeunes pour le futur. La soirée avait lieu à l'hôtel Georgeville pour la région de Chaudière-Appalaches. Elle était dirigée par une animatrice et par M. Roch Cholette, adjoint parlementaire du premier ministre en matière de jeunesse. Il a été question de réussite scolaire, d'insertion professionnelle, de santé et bien-être et d'augmenter la présence des jeunes dans la société. En début de soirée, des jeunes d'une vingtaine d'années nous avaient distribué un texte intitulé Halte au cirque. En voici un extrait: «La jeunesse a des préoccupations urgentes et on peut ressentir son implication des plus en plus accrue à faire changer les choses. Toutefois, le taux de vote est toujours dérisoire. Pourquoi? Parce qu'on n'y croit pas! Que le gouvernement feigne être à notre écoute pour l'instant d'une tournée ne changera rien à la donne. Nous n'avons aucune confiance en lui lorsqu'il s'agit d'exécuter ses propres promesses électorales, alors croire qu'il respectera nos demandes alors qu'il ne respecte même pas ses propres promesses...». Ce que j'ai à vous dire va dans le même sens. Je tiens à exprimer mon mécontentement à l'égard de M. Cholette qui ne nous écoutait simplement pas. Écouter, c'est regarder la personne qui parle, c'est la respecter. J'avais l'impression et la certitude de ne pas être écoutée et, à la fin de la soirée, je me suis rendu compte que je n'étais pas la seule car c'était le sujet principal des discussions. Je veux bien croire que tout était enregistré mais l'animatrice avait l'air plus intéressée par nos idées que le principal intéressé.

Sarah Grenier, 15 ans, Sec. III, École secondaire Les Etchemins

Pour une rare fois...

Je tiens à féliciter M. Martin qui, pour une rare fois, a élevé le ton face à nos

voisins du sud. Malheureusement, je pense qu'aussi longtemps que l'administration Bush sera au pouvoir, il n'y aura aucune amélioration dans nos relations. Il n'y a pas que les Canadiens qui sont les souffre-douleur des États-Unis. Ils envoient également paître les Européens. La solution la plus probable pour améliorer nos relations serait de les inviter à accaparer le pétrole de l'Alberta, de venir couper eux-mêmes le bois d'œuvre, de venir pêcher et chasser ici sans permis et, finalement, que tout litige commercial entre les deux pays soit jugé par un tribunal états-unien présidé par Georges W. Bush lui-même...

Jean Gagnon, Lévis

Des boisés qui disparaissent

J'ai mal à ma ville... et surtout à ces arbres qui grandissent avec moi depuis plus de 30 ans. Depuis quelques années (particulièrement depuis les fusions municipales), je vois, d'un côté, les arbres tomber sans préavis et, de l'autre, les édifices à bureaux et commerces émerger partout à une vitesse folle. Les dernières horreurs en lice? Le développement d'un «Power center» à l'axe des ponts et la naissance d'un autre développement résidentiel dans un des plus beaux boisés de Saint-Romuald (celui de la Côte-Rouge). Dorénavant, des édifices carrés, aménagés sans aucun sens de l'esthétique et du respect de l'environnement constitueront la première image que ma ville offrira à la sortie du pont de Québec. En cette période électorale, je suis inquiète. Je veux un conseil municipal préoccupé, comme moi, par le développement durable et l'environnement. Je ne crois pas que l'actuel maire ait à cœur ces valeurs. Je souhaite ardemment que les électeurs laisseront parler leur cœur et leur conscience le 6 novembre afin que cesse ce carnage.

Manon Gallichand, Saint-Romuald

Un oubli

(À Alain Dubuc)

La réplique de M. Legault dans LE SOLEIL du 14 octobre 2005, indique clairement que c'est vous qui avez raison. De plus, dans le fameux surplus de 17 milliards \$, M. Legault a oublié l'augmentation des salaires des employés de l'État. Une augmentation qui est loin d'être négligeable!

Clément Pelletier, Rimouski

Apparences trompeuses

Je ne suis pas d'accord avec l'opinion de monsieur Hubert Laforge, dans LE SOLEIL du 6 octobre 2005, sur l'état précaire d'équilibre des navires de croisière. Tous les navires marchands doivent répondre à des critères de stabilité imposés par les «sociétés de classification» comme la Lloyd's ou le Bureau Véritas. Pour les navires de croisière, ces critères sont les plus exigeants. Monsieur Laforge semble ignorer que les navires profitent d'une stabilité dite dynamique. Quand vous inclinez un objet flottant, il y a un volume de celui-ci qui sort de l'eau et en contrepartie un volume qui s'y enfonce. Ceci a pour effet de déplacer le centre de poussée hydrostatique dans la direction où l'objet s'enfonce et de provoquer un couple qui le ramène à son état d'équilibre vertical et accroît ainsi grandement sa stabilité. Si le concept de «périmètre de support» s'applique à une quille placée sur une surface solide, il ne s'applique pas de manière aussi simpliste à un corps flottant. Il ne faut donc pas se fier à l'apparente disproportion entre le volume de la partie immergée et celui de la partie située au-dessus de la ligne de flottaison. En plus, avec l'utilisation intensive de l'informatique nous savons maintenant beaucoup mieux comment vont réagir ces navires à diverses sollicitations.

Le parallèle que fait monsieur Laforge entre l'embarcation à moteur du «Lake George» et les navires de croisière est pour le moins surprenant. On peut critiquer l'esthétique de ces hôtels flottants, leur stabilité et leur sécurité sont à la fine pointe de la technologie. Comme quoi, les apparences sont souvent trompeuses.

Louis Carrier, Saint-Georges

Pas de rampe de mise à l'eau

Je suis propriétaire d'une petite embarcation (18') pour la pêche que je garde chez moi. Je suis très insatisfait de l'accès au fleuve offert par la Ville de Québec. Nous sommes le 5 octobre et il fait près de 20 degrés centigrades. Aussi, j'ai pris congé en après-midi pour aller pêcher. Je me suis rendu à la seule rampe de mise à l'eau de la Ville de Québec accessible au grand public (coût de 20,00 \$ plus 4,00 \$ pour le service de valet). Quelle ne fut pas ma surprise de constater que le préposé au service de valet n'était pas là! La dernière fois, celui-ci m'avait pourtaillé assuré qu'il serait là jusqu'au 15 octobre. J'étais seul, donc je ne pouvais mettre à l'eau parce qu'il n'y a pas de quai à cet endroit. Qu'attend la Ville pour installer un quai flottant à cet endroit? La Ville se targue de vouloir redonner l'accès au fleuve à la population. J'aimerais savoir ce que la Ville a prévu dans ses nombreux projets (promenade Champlain, baie de Beauport, etc.) pour donner accès gratuitement aux propriétaires de petites embarcations comme moi. Je vous signale que les marinas ne veulent pas de nous. Au Vieux-Port de Québec, il faut être membre pour mettre à l'eau. Au Yacht Club, il en coûte 30 \$ plus taxe et on n'est jamais sûr de pouvoir mettre à l'eau en saison car les membres ont priorité (je me suis déjà fait refuser l'accès). La seule rampe gratuite munie d'un quai dans la région de Québec est à

Château-Richer, mais elle n'est pas accessible à marée basse (c'était le cas cet après-midi). Pour une ville portuaire avec un plan d'eau magnifique comme le fleuve, cette situation est aberrante.

Donald Tremblay, Beauport

Rien d'antisyndical

Dans LE SOLEIL du 1^{er} octobre, la journaliste Mylène Moisan s'en prend à la députée de La Peltre, France Hamel, parce que cette dernière a suggéré à ses électeurs la lecture de trois publications de l'Institut économique de Montréal (IEMD). Selon madame Moisan, ces publications seraient «antisyndicales». Pour ma part, je ne vois rien d'antisyndical dans le fait de démontrer que certaines lois ont pour effet net de faire augmenter le chômage, de faire diminuer le salaire moyen des travailleurs, donc d'appauvrir l'assiette fiscale de nos gouvernements. L'IEMD accomplit un travail sérieux unanimement reconnu dans les milieux spécialisés et je trouve heureux qu'une députée juge bon de diffuser ses recherches auprès des citoyens. Le débat public ne peut qu'en être rehaussé.

Frédéric Têtu, Sillery

Écrivez-nous!

Vous voulez réagir à une question d'actualité, exposer votre point de vue, commenter un débat public, faire part d'une réflexion ou témoigner d'une expérience personnelle? Écrivez-nous à opinion@lesoleil.com

Adresse postale:
Carrefour des lecteurs
Journal LE SOLEIL
410, boulevard Charest Est, C.P. 1547
Succ. Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6
Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.

« LA VIE EN ROSE » FÊTE SES 25 ANS

Les féministes n'ont pas dit leur dernier mot

ANNE-MARIE VOISARD
AMVoisard@lesoleil.com

Une femme sans visage. Il est caché par une burka, comme en portaient les Afghanes au temps des talibans. Mais l'ample jupe, d'un bleu lumineux, vole au vent. Donc les jambes et les cuisses sont à l'air. Joyeux paradoxe!

La page couverture du numéro hors série 2005 de *La vie en rose*, lancé hier soir à Québec, est à l'image de son contenu. Captivant. Elle part d'une photo réalisée par Suzanne Langevin, assistée de Charles Héroux. Ce n'est pas pour rien qu'en moins de 36 heures, 10 000 exemplaires du magazine ont trouvé preneur. « C'est notre *Harry Potter* à nous », lance Ginette Péloquin, du Remue Ménage, coéditeur avec l'équipe de *La vie en rose*. Du même souffle, elle annonce une réimpression.

Donc le contenu. Cent cinquante deux pages grand format de textes, de photos. Le plus émouvant? Celui qui frappe au cœur? Sans doute la

Lettre à ma mère que signe Michaël Jean et qui s'intitule *En désespoir de mémoire*. Il y est question de l'« épreuve », du « vide immense » qu'entraîne la maladie d'Alzheimer.

LES HAUTS ET LES BAS

Cette édition spéciale est l'occasion de revenir sur une étape marquante du mouvement des femmes. De 1980 à 1987, *La vie en rose* a non seulement tenu le phare, mais elle tirait à 40 000 exemplaires. Ce qui est un succès. Françoise Guénette, ex-rédactrice en chef, qui fait chaque matin la revue de presse à la radio de Radio-Canada, raconte les hauts et les bas du magazine. Encore plus que cette « autopsie d'un bel échec », c'est son témoignage, *Vieille peau, jeunes an-*

goisses, qu'on retiendra, celui d'« une mère grisonnante de 52 ans » qui assume ses contradictions. Et qui garde le sens de l'humour.

Nicole Campeau, une ancienne journaliste du SOLEIL qui s'était jointe à l'équipe, témoigne elle aussi, à sa façon.

Elle est tombée en amour avec une maison de campagne et... son propriétaire. Elle réalise ainsi son rêve de retour à la terre. Mais la voilà partagée entre ses principes de simplicité volontaire et ses élans de consommatrice, qui la pousse chez Rona.

Des écrivaines furent appelées à collaborer. C'est le cas de Denise Boucher (*Les fées ont soif*), dont le poème parle du désir de maternité, mais surtout de la peine de ne l'avoir pas réalisé. Celui aussi de Suzanne Jacob qui signe *Qui a peur de Karla* (Homolka)?, un texte percutant, concis, qui lui ressemble, à propos du « retour de la Sorcière ».

ATTEINDRE L'ÉGALITÉ

Carole Beaulieu, rédactrice en chef de *L'actualité* et ex-collaboratrice de *La vie en rose*, a pour sa part rencontré des femmes qui œuvrent en politique. Ce sont Françoise David, Christiane Gagnon, Fatima Houada-Pépin, Diane Lemieux et Ann Bourget, laquelle dit que ce dont elle est le plus fière, c'est « d'avoir osé briguer la succession de Jean-Paul L'Allier à la direction du Renouveau municipal de Québec ».

Des femmes de tous âges et d'horizons divers trouvent leur place dans ce



Les artisanes de « La Vie en rose », entourées d'un imposant cercle de fans, ont célébré hier, au Musée de la civilisation, l'arrivée du numéro hors série 2005 du magazine, lequel souligne le 25^e anniversaire de sa création. Ci-dessus: Sylvie Dupont, Louise Legault, Françoise Guénette, Arianne Émond, Francine Pelletier et Hélène Pedneault, une équipe de femmes dont la plume est aiguisée et qui ont toutes, dès le début, imposé leur marque à la revue.

numéro spécial. Pas seulement leurs mères et leurs grands-mères. Anne-Marie Brunelle, ex-éditrice de *Recto Verso*, en présente quelques-unes. Parmi elles, Julie Bouchard de la Fédération étudiante collégiale du Québec, qui hésite à s'avouer féministe. « Ça dépend de la définition. Mais oui, je pense qu'il y a beaucoup de travail à faire pour que, dans les faits, on atteigne l'égalité. »

À ce sujet, un dossier de la journaliste indépendante Jacinthe Tremblay, sur l'équité salariale, mérite lecture. Elle fait le point sur la loi qui aura 10 ans en 2006: *Une (grosse) goutte dans l'océan*. L'écart de revenu, toujours largement à l'avantage des hommes, était de 29% en 2002, indique pour sa part Li-

se Moisan, cofondatrice du magazine.

Cela dit, le ton qui se dégage de l'ensemble des textes n'a rien de revanchard. Encore qu'aucun débat, incluant les revendications des masculinistes, ne soit négligé. « Le cul fait-il peur aux féministes? », interroge Francine Pelletier, ex-rédactrice en chef... « Le cul avec un grand C », rassure le titre. Le rire est menu. « Y a-t-il un dieu dans la salle? », demande Hélène Pedneault, chroniqueuse délinquante. La réponse: « Si Dieu existait, ça se saurait!... Il serait déjà passé à *Tout le monde en parle*. »

Bref, c'est donc bien vrai que *La vie en rose* n'avait pas dit son dernier mot.

Obligations d'épargne
du Canada

Épargner pour réaliser le rêve d'un enfant.
Un moyen d'y arriver Garanti.



- Les Obligations d'épargne du Canada offrent sans frais des taux concurrentiels et une croissance garantie. Elles peuvent d'autre part faire l'objet d'un placement REER.
- Choisissez l'Obligation d'épargne du Canada (encaissable en tout temps) ou l'Obligation à prime du Canada qui offre un taux d'intérêt plus élevé.
- Vous pouvez les acheter par téléphone au 1 888 773-9999, en ligne au www.oec.gc.ca, et dans votre institution bancaire ou financière.
- L'Obligation d'épargne du Canada est également offerte par retenue salariale.

Canada

L'OBLIGATION À PRIME DU CANADA			L'OBLIGATION D'ÉPARGNE DU CANADA
2,25% AN 1	2,50% AN 2	2,75% AN 3	2,00%* AN 1
ÉMISSION 46: Encaissable une fois l'an.			ÉMISSION 96: Encaissable en tout temps.
Taux annuel composé de 2,49% au bout de 3 ans.			*Ce taux s'applique également aux émissions 46 à 50, 52, 54, 60, 66, 72, 78, 84 et 90.

L'EST ET LA CÔTE-NORD

TENTATIVE DE MEURTRE

Hugo Boulay risque quatre ans de prison

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Jour de plaidoiries hier au procès de Hugo Boulay, âgé de 23 ans, de Baie-Comeau, accusé de tentative de meurtre sur son père Roland au chalet familial, le 20 août 2004. L'avocat de l'accusé, M^{re} Jean-Claude Dufour, a plaidé la légitime défense après un premier coup de feu accidentel avec une carabine, 22. Boulay a tiré deux autres coups de feu sur son père après ce premier coup, mais selon M^{re} Dufour, il craignait pour sa vie car son père lui aurait dit après la première balle reçue qu'il allait le tuer.

L'OCCASION DE LE TUER

« La version de mon client est vraisemblable et soulève un doute raisonnable, a-t-il plaidé. C'est sûr que c'est imprudent ce qu'il a fait, mais c'est un accident. S'il avait voulu le tuer, il aurait pu le faire plus tôt avec la .303. Rien non plus ne l'empêchait d'entrer dans le chalet quand son père y était et le tirer. Il a eu plusieurs opportunités. »

Pendant les coups de feu, M^{re} Dufour se demande aussi pourquoi la victime est restée sur place sans bouger si ce n'est pour répliquer. « L'instinct de survie aurait pourtant dû lui commander de se sauver, mais il ne le fait pas ». Quant à la fuite du fils, il l'explique par la peur de ce dernier de ne pas être cru et le sentiment qu'il a d'être écrasé.

En entrevue, le procureur a déclaré qu'il a longuement analysé le témoignage de Roland Boulay et il se dit « hautement convaincu que le père a menti. Il est l'artisan de son propre malheur », a-t-il affirmé.

PAS CRÉDIBLE

Le ministère public, pour sa part, n'achète pas la thèse de la légitime défense. « J'ai un problème avec le troi-

sième coup de feu, car la légitime défense doit être proportionnelle à l'attaque subie, a déclaré M^{re} Robin Tremblay. Pourtant, il (l'accusé) tire dans le dos de son père alors qu'il n'est pas en danger. Il ne fait pas ça pour se défendre, mais pour mettre en danger la vie de son père. »

M^{re} Tremblay réfute aussi les arguments voulant que Hugo Boulay avait peur de ne pas être cru. « Il n'a pas d'antécédents judiciaires sérieux. Rien ne laisse croire que le système judiciaire pourrait être contre lui. »

La Couronne a rappelé que l'accusé a lancé la carabine avant de s'enfuir, un geste, selon elle, inconséquent pour quelqu'un qui se sent menacé. « Si le père voulait vraiment l'abattre, tu ne te débarrasses pas de la carabine, tu la gardes », a ajouté M^{re} Tremblay. « Il n'y a pas de trace de balle sur le devant du corps de la victime, alors que Hugo prétend que son père était face à lui et le pointait lors du deuxième coup de feu », a également souligné le ministère public.

S'il est reconnu coupable de tentative de meurtre, Hugo Boulay fait face à une peine minimale de quatre ans de pénitencier, la même que pour l'accusation d'avoir déchargé une arme à feu dans un dessein dangereux. Boulay est aussi accusé de voies de fait. La juge Guylaine Tremblay a pris la cause en délibéré et rendra sa décision le 6 février 2006.

PRÉCISION

Par ailleurs, le titre qui coiffait hier, dans nos pages, le compte rendu de la reprise du procès de Boulay portait à confusion. Il ne s'agit pas ici d'un meurtre (ou parricide) mais bien d'une tentative de meurtre, le père de Hugo Boulay ayant survécu aux événements d'août 2004.

Toutes nos excuses.

VERS LE 6 NOVEMBRE

Que sera le Rimouski d'après la fusion ?

Les trois candidats proposent du changement

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — En allant voter le 6 novembre, les 33 448 électeurs inscrits sur la liste électorale de Rimouski devront décider ce qu'ils veulent faire de leur grande municipalité née de la fusion avec ses voisines en 2000, et de l'avenir de cette localité institutionnelle, pôle administratif et de services et spécialisé en recherche maritime.

Trois candidats se disputent la mairie de la plus populeuse agglomération de l'Est du Québec et de la Côte-Nord avec ses 42 000 citoyens. Un candidat très connu, Éric Forest, conseiller municipal, ex-maire de la ville fusionnée de Pointe-au-Père et directeur général de l'Océanik, fait face à deux adversaires qui en sont à leurs premières armes en politique municipale, François Thibodeau et Martin Poirier.

LE SOLEIL a demandé aux trois candidats, qui proposent tous des changements à des degrés divers, de projeter l'avenir de Rimouski sur l'horizon 2010.

TOUT UN VIRAGE

M. Forest suggère un important virage aux électeurs : une ville qui aurait, en 2010, la réputation d'avoir mis en place des « solutions innovantes » dans une perspective de développement industriel et touristique durable. Dès 2006, une stratégie économique serait établie en partenariat, lors de la tenue d'un forum économique en cours d'année.

« Il faut réfléchir à de nouvelles fa-

çons d'agir. Par exemple, il y a 100 emplois disponibles pour le centre d'appels de Telus Mobilité à Rimouski. Une ville comme Rimouski doit être prête à aider au recrutement, être en mode solution et non pas en mode attente. »

M. Forest favorise un fonctionnement différent au conseil — groupe de travail, approche client, diminution des irritants —, veut développer une « grande complexité d'action autour de la table du conseil » en synergie avec l'appareil administratif municipal, promouvoir le logement social, tout comme l'environnement et la qualité de vie des citoyens.

LA RELÈVE JEUNESSE

François Thibodeau voit 2010 comme un horizon réservé à la relève des jeunes après avoir été un maire de transition en campagne, dit-il, pour « brasser la cage et faire bouger les choses » en faisant valoir les défis reliés à la mondialisation où Rimouski doit entrer de plain-pied. Il est contre le fait que le futur maire soit payé à plein temps pour occuper cette fonction, comme le propose M. Forest.

Le développement économique et industriel, le soutien aux organismes communautaires, l'ouverture avec les municipalités de la MRC Rimouski-Neigette, l'élargissement du service taxibus et l'accès gratuit à la bibliothèque municipale résument ses thèmes de campagne.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Martin Poirier, qui a surtout ses racines dans les milieux culturels, axe sa campagne sur les thèmes de la lutte à la pauvreté, le logement social, la communauté étudiante, l'exode des jeunes, le transport en commun, l'environnement et le développement durable.

« Dans quatre ans, Rimouski deviendrait un modèle en matière de développement durable. Une ville où on aura su conjuguer qualité de vie et environnement, mais en tenant compte des moyens pris pour l'atteindre, soit l'engagement de toute la population par la concertation et le partenariat, non seulement pour un mandat de quatre ans, mais également pour dans 8, dans 16 ans... »

Aux élections du 18 novembre 2001, Michel Tremblay l'avait emporté par 63 % des suffrages exprimés contre Anselme Gagné, ex-préfet de la MRC Rimouski-Neigette (34 %), dans ce qui aura été le troisième et dernier mandat des 10 ans de vie politique municipale de M. Tremblay.

Le taux de participation avait été de 52 % pour cette première élection municipale d'après-fusion.

Jesse Lyman retrouvé

■ BAIE-COMEAU — Jesse Lyman, 28 ans, de Baie-Comeau, disparu depuis le 16 octobre, a été retrouvé lundi à Québec. Un citoyen qui avait reconnu sa photo a appelé les policiers. Le 16, M. Lyman devait pourtant se rendre à son travail dans un camp forestier au nord de Baie-Comeau. La SQ de la MRC Manicouagan poursuit son enquête là-dessus. *Steve Paradis (collaboration spéciale)*

La maison du piano au Québec

Planos neufs et usagés :
Sauter, Schimmel, Petrol, Kohler & Campbell, Young Chang, Bergmann.

LES PIANOS ANDRÉ BOLDUC

230, côte des Fermes, Saint-Joseph-de-Beauce (à 30 min des ponts)
1 888 397-5057

BRUNCH
TOUS LES DIMANCHES
incluant
formule méchoui*

SPÉCIAUX POUR GROUPES | **ENFANTS de 5 ans et moins GRATUIT**

C'est le temps de réserver!
Party de Noël et Saint-Sylvestre
31 déc.!

EN SPECTACLE
LE GROUPE KARMA KAMELEONS
SUR PLACE LE 31
Informez-vous!

Mont Tourbillon
Réservez **849-4418**
* Cuisine lente style méchoui
www.monttourbillon.com

FOURNITURES DE BUREAU

Denis On garantit le plus grand choix de mobilier de bureau

POSTE DE TRAVAIL EXÉCUTIF COMPLET
• Disponible en cerisier bourbon avec portes en verre
• Dimension totale : 108"L x 102"P x 72"H
2199⁹⁹
Cabinet/classer, fauteuil et accessoires vendus séparément.
Peut être vendu séparément.

CABINET/CLASSEUR
949⁹⁹

POSTE DE TRAVAIL EN COIN
• Disponible en cerisier rustique
• Dimension totale : 88"L x 63"P x 50"H
719⁹⁹*
Fauteuil et accessoires vendus séparément.
Peut être vendu séparément.

FAUTEUIL ERGONOMIQUE
• Disponible en agencement de cuir et tissu noir
• Mécanisme à basculement aux genoux
349⁹⁹ Rég.: 399⁹⁹

FAUTEUIL EXÉCUTIF
• Disponible en noir avec dossier en tissu maille
• Mécanisme à basculement
189⁹⁹ Rég.: 239⁹⁹

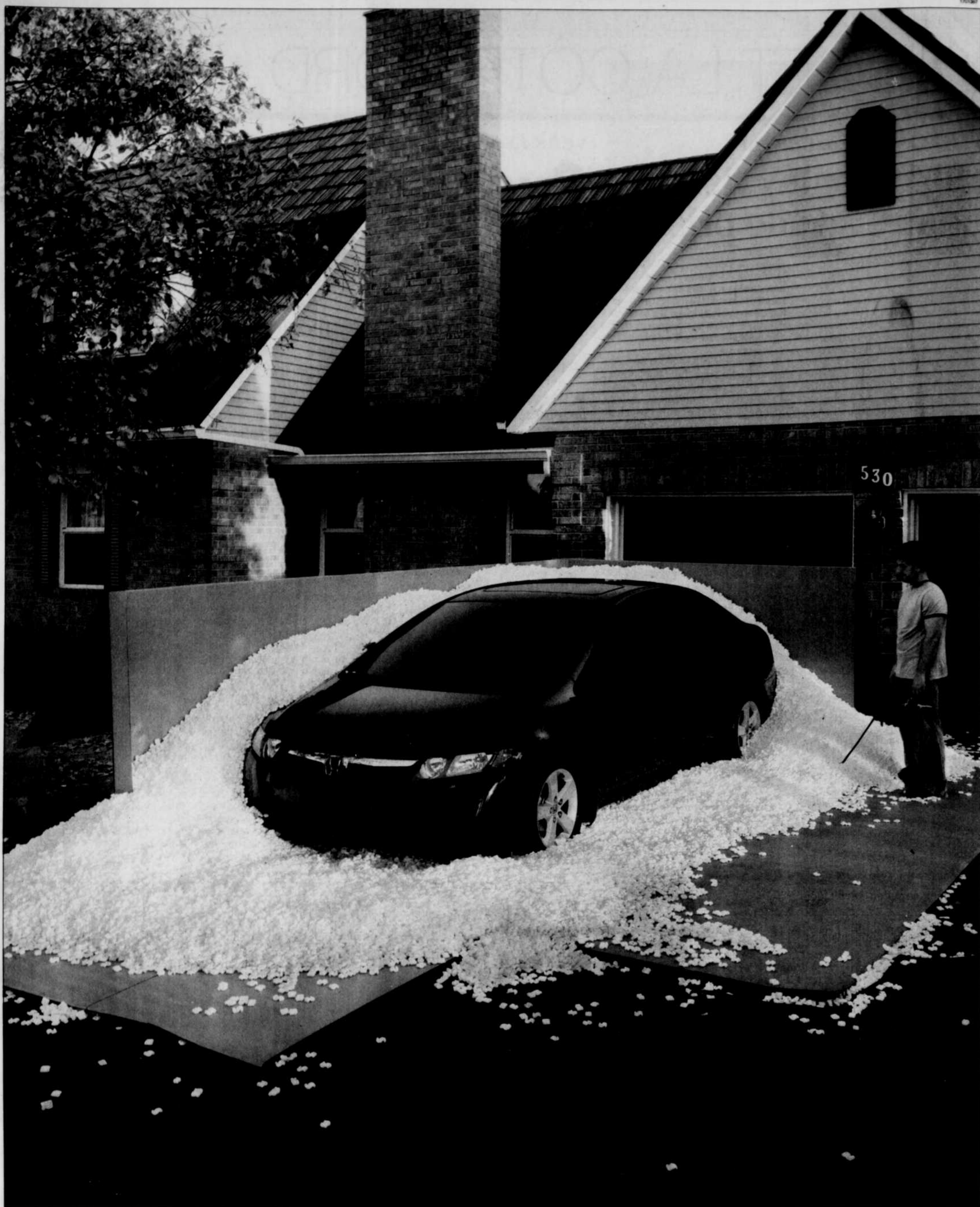
LIVRAISON GRATUITE

18 MAGASINS ET SALLES DE MONTRE
LES VRAIS EXPERTS DU BUREAU
1415, BOUL. CHAREST OUEST
QUÉBEC 682-3113

OFFRE EN VALEUR JUSQU'AU 1^{er} NOVEMBRE 2005 OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. AUCUNE COMMANDE NE SERA DIFFÉRÉE. *ASSEMBLAGE REQUIS ** TERRITOIRES LIMITÉS.

POUR COMMANDER EN LIGNE www.Denis.ca

MÊME LE SAMEDI!



La toute nouvelle Civic est arrivée.

Une carrosserie aérodynamique. Une nouvelle génération du moteur i-VTEC[®] qui augmente le nombre de chevaux à 140 mais demeure économique quant à la consommation de carburant. Un tableau de bord à deux niveaux qui vous aide à garder les yeux sur la route. Un habitacle bien pensé. Et les meilleures options de sécurité de série de sa catégorie. La Civic 2006 offre plus de tout. Encore plus de style. Encore plus de performance. Encore plus de plaisir. Il est temps de profiter encore plus de la Civic.



HONDA

honda.ca